

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mardi 4 Août 2015 - 19 Chaoual 1436 - N° 1037 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-UA

M. Lamamra
reçoit la commissaire
aux Affaires politiques
de l'Union africaine

P. 28

RAPPORT DU DÉPARTEMENT AMÉRICAIN
SUR LA TRAITE DES PERSONNES

**Les observations
erronées sur l'Algérie,
un «non évènement»**

P. 28

CRISE LIBYENNE

Bernardino Leon salue
les efforts «constants»
de l'Algérie en faveur
d'une solution politique

P. 28

SUITE À L'ATTENTAT TERRORISTE D'AÏN DEFLA QUI A CIBLÉ DES ÉLÉMENTS DE L'ARMÉE

L'ANP SALUE LE SOUTIEN DU PEUPLE ALGÉRIEN



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a exprimé la «reconnaissance» de l'ANP au peuple algérien pour son soutien, suite à l'attentat terroriste qui a ciblé des éléments de l'Armée le jour de l'Aïd El-fitr dans la wilaya d'Aïn Defla. «Il n'est ni insolite ni inhabituel que la perfidie d'une horde de terroristes criminels atteigne,

un jour aussi sacré que celui de l'Aïd El-Fitr, ceux qui se sont voués coeurs et âmes à l'Algérie, au nom de leur appartenance à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et ont prêté serment de perpétuer la mémoire historique de leur patrie, de préserver le pont entre leur passé et leur présent et d'œuvrer en conséquence, avec toute la foi en la noblesse des missions qui

leurs sont assignées, et l'assurance des défenseurs chevronnés de la patrie, ayant l'absolue conviction en le soutien d'Allah le Tout-Puissant, en tout moment et en toute circonstance, face à tous ceux qui guettent l'Algérie et leurs acolytes, de vendus, renégats et mercenaires», a indiqué le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah dans un message parvenu hier à l'APS. P. 3

JUSTICE M.Louh :
«La refonte du
système de formation
des magistrats est
une nécessité»

P. 3

PRESSE M.Grine :
«2 mois supplémentaires
pour la commission provisoire
d'identification des journalistes
professionnels»

P. 4

ANNABA L'unité AMPTA
d'ArcelorMittal
fermée,
le complexe
métallurgique
paralysé

P. 7

* Crédit offre supérieur à 7990 DA.
** 2 mois d'appels et d'internet illimités vers l'Algérie et 500 appels et 500 messages vers l'étranger.
*** Offert le jour de la consommation à l'offre et 1000 DA de crédit plus 300 minutes vers l'étranger.
**** De 1000 DA de crédit plus 300 minutes vers l'étranger.
***** Offert le jour de la consommation à l'offre et 300 minutes vers l'étranger.
Offre disponible dans tout le réseau de vente Ooredoo dans le limite du stock disponible dans les magasins Ooredoo Plus d'informations au : 0300 322 322.

Météo► **Régions Nord : 35° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 33° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud du Hoggar et au Tassili dans la journée et même dans la soirée. Par ailleurs, le temps sera ensoleillé, nuageux dans d'autres endroits, au sud-ouest avec des vents forts.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TOURISME ET ARTISANAT**Ghoul demain à Annaba**

Le ministre de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur dans la wilaya d'Annaba.

SOS HÉPATITES**Journée de sensibilisation au métro d'Alger**

L'association nationale « SOS HEPATITES » organise la journée de sensibilisation 05 août à partir de 10h00 au niveau du métro d'Alger (station Hay El Badr)

DU 5 AU 9 AOÛT À TIZI-OUZOU**10^e Festival culturel arabo-africain de danse folklorique**

La 10^e édition du Festival culturel arabo-africain de danse folklorique se tiendra du 5 au 9 août 2015, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

JUSQU'AU 30 AOÛT**Caravanes de sensibilisation sur les accidents de la route, la drogue et la protection de l'environnement**

La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé deux caravanes de sensibilisation sur les accidents de la route, les dangers de la consommation de drogue et la protection de l'environnement. Les deux caravanes sillonnent jusqu'à la fin du mois 14

wilayas côtières à l'est et à l'ouest du pays. Elles seront encadrées par des spécialistes, les directions de la sécurité publique et de la police judiciaire, des psychologues relevant de la Sécurité nationale et des services de la communication et des relations générales. Ainsi, des expositions sur les accidents de la circulation et les dangers de la consommation des drogues seront organisées à cette occasion où des explications seront fournies aux visiteurs sur les techniques et le matériel utilisé par les services de sécurité en matière de lutte et de prévention. Selon le chargé de communication à la DGSN, le commissaire principal Amar Laroum, il s'agit d'une initiative de proximité destinée notamment aux jeunes, visant à renforcer les efforts de la DGSN en matière de prévention et de sensibilisation des accidents de la route, des dangers de la consommation de drogue et de la protection de l'environnement.

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement dans la wilaya de Blida

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdellah Nouri effectuera demain mercredi, une visite de travail et d'inspection des projets et infrastructures relevant de son secteur dans la wilaya de Blida.

Le départ est prévu à 07h15 à partir du siège du ministère des Ressources en

	Max	Min
Alger	35°	21°
Oran	33°	23°
Annaba	31°	20°
Béjaïa	30°	21°
Tamanrasset	33°	21°

Horaires des prières

Mardi 18 Chawal 1436

Fajr	04:12
Dohr	12:55
Asr	16:43
Maghreb	19:57
Isha	21:28

**JUSQU'AU 5 SEPTEMBRE À TIPASA**
Journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seala), organise jusqu'au 5 septembre 2015 au niveau des plages de la wilaya de Tipasa, les journées «Main dans la main» pour la protection des milieux aquatiques.

DU 1^{ER} AU 4 OCTOBRE À ORAN
Salon international de la pêche et de l'aquaculture

La Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture (CAPA) organise du 1^{er} au 4 octobre 2015, au Centre des Conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, la 6^e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA'2015). Fort des éditions précédentes, organisées chaque 2 ans depuis 2003, SIPA'2015 se distinguera par une participation exceptionnelle, tant au niveau des exposants que parmi les professionnels, en qualité et en nombre, de toutes filières confondues.

► **LES 27 ET 28 OCTOBRE À SÉTIF**
Colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb»

Sous le patronage du wali de Sétif, l'université Ferhat-Abbas (Sétif 1) et le Centre de recherche en astrophysique et géophysique (CRAAG), organisent les 27 et 28 Octobre 2015 au campus d'EL-BAZ, (UFA), un colloque international sur «Le risque sismique au Maghreb».

JUSQU'AU 6 AOÛT À BATNA
1^{es} journées nationales de l'illusionnisme

La célèbre illusionniste Kheira Lounci, plus connue chez les enfants par son surnom «tata Lynda», a ouvert au théâtre régional de Batna les premières journées nationales de l'illusionnisme. Les spectateurs ont suivi, samedi en soirée, avec un immense plaisir le spectacle de Lynda qui figure parmi les premières femmes arabes à investir l'univers de l'illusionnisme et particulièrement le tour de la chiméria dont l'intérêt, confie-t-elle, réside dans les interrogations qui intrigueront le public après la fin du spectacle. La manifestation est organisée par l'association Assala pour les arts et la culture, en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC). Pour Lynda, ces initiatives sont nécessaires pour encourager les jeunes illusionnistes à persévérer sur cette voie qui exige beaucoup de ténacité et de détermination pour y réussir. Des magiciens de Batna, El Eulma (Sétif), Bejaia, Khencelia, Oran et Béchar ont présenté leurs tours durant la première journée de cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain, selon Khalil Khither, président de l'association Assala.

JUNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS
Salon national des clubs scientifiques

Sous le haut patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, et en collaboration avec le club scientifique «Espace du savoir», l'université M'hamed Bougara de Boumerdès organise jusqu'au 1^{er} août, la première édition du Salon national des clubs scientifiques.

DU 13 AU 15 OCTOBRE À ALGER
Congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé»

Un deuxième congrès international sur «L'alimentation méditerranéenne et la santé» sera organisé en octobre 2015 à Alger, à l'initiative de la Société algérienne de nutrition (SAN) d'Oran.

Cette rencontre, qui se tiendra du 13 au 15 octobre, constitue une occasion d'échanger d'idées et de débat sur divers sujets dont l'alimentation dans les pays de la mer Méditerranée, la nutrition, la santé et les physiopathologies dont les maladies transmissibles. Elle permettra aussi de valoriser les produits méditerranéens, a indiqué la présidente de la SAN d'Oran, Malika Bouchenak.

ARMÉE

GAÏD SALAH: L'ANP salue le soutien du peuple algérien suite à l'attentat terroriste d'Aïn Defla

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exprimé la «reconnaissance» de l'ANP au peuple algérien pour son soutien, suite à l'attentat terroriste qui a ciblé des éléments de l'Armée le jour de l'Aïd El-Fitr dans la wilaya d'Aïn Defla.



«Il n'est ni insolite ni inhabituel que la perfidie d'une horde de terroristes criminels atteigne, un jour aussi sacré que celui de l'Aïd El-Fitr, ceux qui se sont voués coeurs et âmes à l'Algérie, au nom de leur appartenance à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et ont prêté serment de perpétuer la mémoire historique de leur patrie, de préserver le pont entre leur passé et leur présent et d'œuvrer en conséquence, avec toute la foi en la noblesse des missions qui leurs sont assignées, et l'assurance des défenseurs chevronnés de la patrie, ayant l'absolute conviction en le soutien d'Allah le Tout-Puissant, en tout moment et en toute circonstance, face à tous ceux qui guettent l'Algérie et leurs acolytes, de vendus, renégats et mercenaires», a indiqué le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah dans un message

parvenu lundi à l'APS. «Assurément, il n'est pas insolite, non plus, ni inhabituel que le peuple algérien se soulève, avec l'ardeur d'un affectueux bienveillant, dans une hâte affirmée par l'ennemi avant l'amitié, proclamant sa protestation, son refus et son mépris, exprimant tous ces amples sentiments et cette solidarité sans égal avec ses fils dans l'Armée nationale populaire», a-t-il souligné.

Des sentiments, a poursuivi Gaïd Salah, qui «ont fait frémir nos âmes de joie et de soulagement en tant que militaires, nous ont réchauffé les coeurs, et ont haussé notre fierté d'appartenir à ce peuple fidèle, empathique, aimable et chérissant sa patrie, lesquels ont aussi renforcé encore plus notre certitude, qu'il n'est nulle crainte, avec le vouloir d'Allah, le Tout-Puissant, pour notre pays, de ses ennemis intérieurs et extérieurs, tant que les fils dévoués

de l'Algérie, là où il se trouvent, sont conscients de leur inévitable devoir de consolider et de renforcer les liens du front intégrateur, dont la fibre principale est l'amour de l'unique Algérie, unité terre et peuple».

«Cette fibre qui ne cesse de gagner force et puissance, faisant de l'Algérie et souhala l'Algérie, le legs des chouhada, laissé aux soins des Algériens de génération en génération», a-t-il relevé. «Nous rendons hommage à cette noble position populaire, et nous sommes reconnaissants à notre peuple, avec toutes les expressions de fidélité et de loyauté, et nous nous engageons à donner notre meilleur, sous le commandement de son Excellence le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour demeurer l'inéfable forteresse qui préserve l'Algérie», a conclu le chef d'état-major de l'ANP.

BOUIRA : Un individu armé neutralisé dimanche soir (MDN)



Un individu recherché, armé d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov qui a tué une femme et blessé deux autres, a été neutralisé dimanche soir lors d'un accrochage avec des éléments de la Gendarmerie nationale, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Un individu recherché armé d'un pistolet mitrailleur de type kalachnikov a fait incursion, hier 2 août 2015 à 19h00 au domicile d'une famille, sis aux Issers, wilaya de Boumerdès, puis il a ouvert le feu en causant la mort d'une femme et la blessure de deux autres», précise le MDN.

«Après son identification et sa poursuite par les services de sécurité, et après avoir refusé d'obtempérer, ledit criminel a été neutralisé à minuit lors d'un accrochage avec les éléments de la Gendarmerie nationale qui lui ont tendu une embuscade au niveau du barrage fixe à la sortie est du ville de Bouira», ajoute le communiqué.

La refonte du système de formation des magistrats est une nécessité



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué lundi à Ti-

pas que la refonte du système de formation des magistrats par l'investissement dans la ressource humaine était «une nécessité» dans le cadre de la réforme globale du système de justice.

«Nous avons soumis à ce titre un projet exécutif qui introduit d'importants changements aux conditions d'accès à l'Ecole supérieure de la magistrature et modifie son fonctionnement et son programme», a ajouté M. Louh en marge d'une visite d'inspection à Koléa.

Il a en outre souligné que l'interdiction de quitter le territoire national relevait de la seule compétence de la justice et s'inscrivait dans le cadre d'une vision à long terme pour la réforme de la justice en général.

M. Louh a également évoqué l'ordonnance amendant le code de procédure pénale adopté par le dernier conseil des ministres et qui a un double objectif en l'occurrence l'optimisation de la performance de la justice pénale et le renforcement de la protection des libertés et du droit de la défense.

«Nous veillons à ce que l'Ecole supérieure de la magistrature, en cours de réalisation à Koléa, soit livrée dans les délais impartis, soit juillet 2016, car la mise en œuvre des réformes en matière de formation des magistrats est tributaire», a soutenu le ministre.

Evoquant les réformes profondes engagées dans le secteur de la justice et les acquis réalisés en termes de modernisation, M. Louh a rappelé que le certificat de

800 places pédagogiques.

Le tribunal de Dar El Beida (Wilaya d'Alger) sera livré en mars 2016

Le tribunal de Dar El Beida dont la livraison est prévue en mars 2016, va soulager le tribunal d'El Harrach, qui connaît une grande pression, a indiqué mardi le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, lors d'une visite d'inspection.

En visitant le projet en présence du wali d'Alger, Abdellak Zoukh, le ministre a appelé ses responsables à accélérer la cadence des travaux afin que «le futur tribunal vienne diminuer la pression que connaît celui d'El Harrach».

Selon les prévisions, 50% de l'activité du tribunal d'El Harrach, au pénal et au civil, seront transférées au nouveau tribunal dont les travaux

de gros œuvre sont achevés à 100%, alors que le taux d'avancement pour l'ensemble du projet est de 65%.

Ce tribunal est doté de 4 salles d'audience, chacune d'une de 350 personnes ainsi qu'une salle pour les mineurs, de 78 bureaux et des cellules donnant sur des salles d'audience. Il est également doté d'un système de vidéodéconférence, qui permet aux magistrats d'auditionner directement les témoins sans avoir à les faire déplacer.

Un guichet unique et une salle des archives, une salle de réunions et d'autres pour les avocats seront aussi disponibles dans ce bâtiment de six étages.

APS

Deux mois supplémentaires pour la commission provisoire d'identification des journalistes professionnels

La mission de la commission nationale provisoire chargée de l'identification des journalistes professionnels a été prorogée de deux mois, lundi, par le ministre de la communication, Hamid Grine, afin de lui permettre de finaliser l'examen des dossiers déposés.

Le ministre a indiqué avoir pris la décision de proroger la mission de cette commission jusqu'à fin septembre, lors d'une séance de travail avec les membres de la commission, consacrée à l'évaluation de son travail, une année après son installation.

Il s'agit de «donner à tous les journalistes retardataires la chance d'acquérir la carte professionnelle», a-t-il expliqué.

M. Grine a invité les responsables des médias à «sensibiliser davantage» leurs journalistes pour acquérir la carte professionnelle.

Présentant le bilan d'un an de travail, le président de la commission, Saâdi Chibah, a annoncé qu'il ce jour, 2769 cartes provisoires ont été remises aux journalistes professionnels, précisant que la commission avait reçu 2890 dossiers dont 22 ont été actualisés pour diverses raisons.

Il a expliqué que pour la plupart des dossiers actualisés, la commission attend de définir le statut des «journalistes» concernés, qui exercent comme tels dans



les chaînes de radios nationales ou locales, mais qui ont le statut d'animateurs ou encore de réalisateurs.

M. Chibah a relevé qu'environ 60% des journalistes de l'APS, de la radio et de la télévision publiques sont, à ce jour, détenteurs de la carte provisoire du journaliste professionnel. Il a déploré, par contre, qu'hormis quelques quotidiens privés à grand tirage, «la majorité des titres privés n'ont déposé qu'entre un et trois dossiers (pour la carte profession-

nelle) par publication». Considérant cette situation d'anormale», le ministre a déploré le fait qu'un responsable d'un journal qui bénéficie du soutien de l'Etat, déclare employer une cinquantaine de journalistes, alors que les statistiques démontrent que cela est complètement faux».

Il a instruit, à ce propos, le secrétaire général du ministère, Abdelkader Lalmi, pour examiner cette question avec les directeurs des journaux concernés, sur la

base des statistiques détenues par la commission. Le paysage médiatique compte environ 400 publications réparties entre quotidiens, hebdomadaires et magazines, outre les cinq chaînes de télévision privées, l'entreprise nationale de télévision qui compte 5 chaînes, et 55 radios, nationales et locales.

Le président de la commission a indiqué, par ailleurs, que cette dernière a travaillé dans d'«excellentes conditions» et en «toute harmonie».

Il a également fait savoir, que ces derniers jours, et depuis l'annonce du prix du président de la République du journaliste professionnel, 22 nouveaux dossiers ont été déposés auprès de la commission.

Le prix cité exige du candidat, entre autres, d'être détenteur de la carte du journaliste professionnel.

Le ministre de la Communication a estimé que le bilan de la commission était «positif» et qu'il lui restait seulement à examiner les cas «en suspens».

Installée le 21 juillet 2014, la commission avait entamé son travail le 22 juillet de la même année.

Le décret exécutif limite sa mission pour une durée d'une année.

Quant à la commission permanente chargée de la carte du journaliste professionnel, dont les membres sont élus, le ministre a précisé que la date des élections n'a pas encore été fixée et que son département se prépare pour des élections «transparentes».



Djezzy et Google Developers Group organisent des rencontres au profit de développeurs algériens

L'opérateur de la téléphonie mobile Djezzy et Google Developers Group (GDG Algiers) ont lancé l'initiative «Algiers Developers Meetup» visant à soutenir la communauté des développeurs algériens dans le domaine du digital, indique lundi l'opérateur dans un communiqué.

A cet effet, un programme de rencontres des meilleurs développeurs algériens a été tracé par les deux partenaires dans le but de créer un «meilleur environnement afin d'encadrer et de booster de nouveaux projets innovants et créatifs» en collaboration avec des entrepreneurs algériens, précise la même source.

La première session de ces rencontres s'est tenue le 21 juillet dernier au centre de formation de Djezzy à Bir Mourad Raïs (Alger) sur le thème du «développement des applications mobiles» avec des séances de travail sur des sujets comme la gestion des grands projets ou les objets connectés.

La prochaine session se déroulera le 22 août prochain autour du concept lié à la «Productivité dans le développement des projets informatiques», précise Djezzy, annonçant l'organisation de plusieurs rencontres dans les mois à venir traitant des nouvelles thématiques concernant le monde des développeurs en Algérie et les perspectives de croissance.

«L'initiative permettra aux développeurs algériens de discuter des défis et des problématiques auxquels ils font face dans leur quotidien dans le domaine du digital», estime Djezzy.

Algiers Developers Meetup vise aussi à développer le secteur du numérique en Algérie à travers l'innovation et la diffusion des bonnes pratiques, conclut le communiqué.

Une conférence nationale d'évaluation du système LMD prévue la fin 2015

Une conférence nationale d'évaluation du système Licence-master-doctorat (LMD) se tiendra la fin de l'année en cours, a annoncé dimanche à Oran le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette conférence, qui verra la participation de toute la famille universitaire, a pour objectif l'évaluation du système LMD après dix ans de son application, affirmant «qu'il n'y a pas d'amendements dans ce système d'enseignement».

D'autre part, M. Hadjar a relevé une augmentation du nombre d'étudiants cette année, d'où le besoin, a-t-il dit, d'infrastructures pour juguler cette tension et le recrutement 3.000 enseignants universitaires. Le ministre a fait savoir, dans ce sens,



qu'il y a 54.000 enseignants qui encadrent 1,5 million d'étudiants, «soit un enseignant pour 22 étudiants ce qui est compatible avec les normes internationales», signalant toutefois un surplus dans une filière et un déficit dans une autre.

Le ministre a ajouté que son département peut améliorer l'encadrement des modules ayant un déficit.

Le ministre s'est enquis, lors de sa visite dans la wilaya, du déroulement de l'opération d'inscription des nouveaux bacheliers à l'université des sciences et technologie «Mohamed-Boudiaf» d'Oran qui prévoit accueillir 6.000 nouveaux étudiants durant l'année universitaire 2015-2016 et au niveau de la faculté de médecine de l'université d'Oran.

La dépouille du défunt Malik Aït Aoudia inhumée au cimetière d'El-Alia



La dépouille du journaliste Malik Aït Aoudia, décédé jeudi à Paris (France) à l'âge de 48 ans, a été inhumée lundi au cimetière d'El-Alia (Alger), en présence des ministres de la Communication et de la Jeunesse et des sports, respectivement Hamid Grine et El Hadi Ould Ali.

D'anciens ministres, le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Mouloud Chorfi, des cadres de l'Etat et de nombreux journalistes se sont joints aux membres de la famille du défunt pour l'accompagner à sa dernière demeure.

APS

FNTE: 160 cadres syndicaux à une première université d'été à Tlemcen

Quelque 160 cadres syndicaux représentant les 48 wilayas du pays prennent part depuis lundi à Tlemcen à une université d'été, organisée par la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation (FNTE).

Dans une allocution d'ouverture, le secrétaire général de la FNTE a souligné l'importance que revêt cette université d'été, «qui sera consacrée à faire la synthèse de toutes les activités réalisées par la FNTE au profit des travailleurs du secteur de l'éducation nationale».

Ferhat Chabekh a rappelé, dans ce cadre, les acquis obtenus par sa fédération suite à des négociations avec le ministre de l'Education nationale, citant les promotions des professeurs, la réouverture des instituts technologiques de l'éducation (ex ITE) et les primes des intendants et économies qui seront réalisées vers la fin août.

L'université d'été de la FNTE, première du genre, permettra de créer un espace de débat et d'échanges autour de revendications et préoccupations socio-professionnelles, des questions pédagogiques, du statut particulier, du règlement intérieur de la FNTE, des réformes du secteur de l'éducation nationale et de sujets liés aux œuvres sociales et à la charte d'éthique professionnelle, a-t-il indiqué.



D'autres questions liées au renforcement du rôle de la femme au sein de la FNTE, au règlement des conflits professionnels et à la formation syndicale des membres de la FNTE seront débattues lors de cette rencontre, qui s'étalera jusqu'à la fin de la semaine courante sous formes d'ateliers.

Les 160 cadres syndicaux présents dans la cité des Zianides bénéficieront également d'excursions à différents sites et monuments historiques que recèle la wilaya.

ALPHABÉTISATION: Plus de 300 apprenants diplômés à Tissemsilt



Pas moins de 304 apprenants dont plus de 190 femmes ont été diplômés des classes d'alphabétisation à Tissemsilt lors de la saison scolaire écoulée, a-t-on appris lundi du directeur de l'antenne de wilaya de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes.

Ces adultes se sont délivrés de l'analphabétisme obtenant des diplômes de l'équivalent du niveau de 5e année primaire, a indiqué Mohamed Saad.

L'illettrisme a enregistré une légère baisse au premier semestre de cette année dans la wilaya, descendant à 26,10 %, contre 26,27 % fin

2014, soit 88,500 analphabètes âgés entre 40 et 70 ans résidant notamment dans les zones éloignées.

L'antenne de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes compte attirer un grand nombre d'illettrés vers ses classes avec le concours des associations, des mosquées et des instances publiques pour réduire davantage l'analphabétisme et l'éradiquer en 2016 suivant la stratégie nationale visant à lutter contre ce phénomène social.

L'Office compte organiser une caravane de sensibilisation qui sillonnera, à partir du 8 septembre prochain à l'occasion de la célébra-

tion de la journée nationale de lutte contre l'analphabétisme, nombre de communes de la wilaya pour rencontrer la population des zones déshéritées et encourager l'inscription de nouveaux apprenants.

L'antenne de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement des adultes de la wilaya dispose de 165 classes réparties dans des mosquées, des maisons de jeunes et des établissements scolaires, de formation et pénitentiaires, encadrées par 125 enseignants.

APS



RÉFORMES DU SYSTÈME ÉDUCATIF Faux-débat sur des constantes consacrées par la Constitution

Kamel Cherif

Le débat lancé sur la réforme du système éducatif tend à être dévoyé et travesti dans la mesure où certaines parties veulent s'attarder sur des détails marginaux. Il s'agit de l'enseignement de la langue arabe, laquelle demeure une des constantes nationales, consacrée par la Constitution du pays. La langue arabe dont l'enseignement est obligatoire et généralisé, est donc enseignée pour l'ensemble des élèves des trois paliers, lesquels maîtrisent parfaitement cette langue.

Autrement dit, le débat lancé sur l'enseignement de la langue arabe demeure un faux-débat fabriqué de toutes pièces. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit ainsi que ses proches collaborateurs ont réaffirmé, à maintes reprises, que l'enseignement de langue arabe fait partie des lignes rouges à ne pas dépasser. En ce sens, ceux qui palabrent à ce sujet tentent de lancer un débat qui est loin des préoccupations réelles et fondamentales des élèves et de leurs parents.

Ce faux-débat intervient au moment où le ministère de l'Education marque une halte pour établir un bilan exhaustif sur les réformes entamées en 2003. A pressent, le ministère se projette sur 2030 afin de préparer la nouvelle génération d'élèves qui effectueront leur rentrée scolaire le mois de septembre prochain.

Il s'agit de rectifier les erreurs commises durant les réformes de 2003 tout en maintenant et en consolidant les acquis enregistrés durant la même période. Pour le ministère, la priorité consiste à éviter les grèves répétitives et récurrentes qu'enregistre le secteur ces dernières années. Le ministère a appelé l'ensemble des syndicats et des partenaires sociaux à s'assoir autour d'une même table et d'aplanir tous les différends dans le but d'éviter les grèves et débrayages qui ont beaucoup nui au niveau scolaire des élèves.

La stabilité du secteur permettra aux élèves de bénéficier d'une année scolaire ordinaire car l'objectif du ministère, c'est de revenir aux standards internationaux. Il s'agit de dispenser au moins 34 semaines de cours aux élèves pendant l'année. Ainsi, tous les programmes scolaires pourraient être achevés avant les examens de fin d'année.

Actuellement, le temps scolaire en Algérie est de 24 semaines, ce qui est en-deçà des normes requises (34 semaines). Ce déficit influe négativement sur le niveau scolaire et intellectuel de l'élève. A ce titre, le niveau scientifique du baccalauréat algérien est loin d'égalier le niveau du baccalauréat d'autres pays, lesquels respectent le temps scolaire.

En termes plus clairs, le vrai débat se situe à ce niveau, c'est-à-dire relever le niveau de formation des élèves algériens au lieu de s'attarder sur des sujets relevant d'un faux-débat.



ORAN

Attribution prochaine de 190 logements sociaux à Bethioua et Tafraoui

Pas moins de 190 logements sociaux locatifs seront attribués prochainement dans les communes de Bethioua et Tafraoui (Oran), a-t-on appris lundi du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

En marge de la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général de la wilaya d'Oran, M. Saïebur Mohamed a indiqué à l'APS que 120 logements à Bethioua et 70 autres à Tafraoui seront attribués dans les prochains jours après achèvement des procédures légales.

Cette opération intervient en complément du programme de relogement lancé au mois de ramadan dernier ciblant trois communes qui sont Misserghine (160 logements), Toumiate à Oued Tlélât (100 logements) et un nombre similaire à Hassi Mefsoukh.

Quelque 2.300 logements ont été attribués dans la wilaya d'Oran durant le premier semestre de l'année en cours, a rappelé le DG de l'OPGI, signifiant que les logements en cours de réalisation dépassent 51.000 unités, un chiffre jugé des plus importants au niveau national.

Dans le cadre du programme quinquennal pré-cité, la wilaya a bénéficié de plus de 104.000 logements de différentes formules.

Le logement social locatif se taille la part du lion avec 57.000 unités dont une grande partie livrée. Il est attendu la réception de plus de 9.600 autres courant 2015.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane, a présidé l'installation de M. Dziri Toufik, nouveau secrétaire général de la wilaya en remplacement de Filali Adelghani, nommé wali de Souk Ahras dans le cadre du dernier mouvement opéré par le président de la République sur le corps des walis et walises délégués.

Un autre malade atteint de botulisme quitte le CHU de Batna

Une des victimes de l'infection au botulisme a quitté lundi le centre hospitalo-universitaire de Batna suite à son rétablissement, a indiqué à l'APS la chef du service réanimation Nadia Grinet.

Âgé de 45 ans, le malade rétabli réside dans la ville de Batna, a précisé la même responsable qui a assuré que les trois autres malades encore hospitalisés présentent des signes de convalescence et devront dans les prochains jours cesser de recourir à la respiration artificielle, a-t-elle précisé.

Il s'agit d'une jeune fille de 20 ans, d'une fillette de 15 mois et d'un garçon de 11 ans, tous originaires de la wilaya de Khencela, a détaillé la même source. Le CHU de Batna a reçu depuis le 23 juin, neuf malades âgés entre 15 mois et 66 ans atteints de botulisme suite à la consommation de cachir avarié dont trois de Batna et six de Khencela.

Trois de ces malades, un de Batna et deux de cette origine de Khencela, sont morts des suites de cette infection, tandis que deux ont pu quitter l'hôpital.

La commune d'Alger centre et la ville sahraouie d'El Ayoun renouvellent leur jumelage

La convention de coopération dont un accord de jumelage, conclue le 26 mars 2002 entre la commune d'Alger centre et la ville sahraouie d'El Ayoun, a été renouvelée lundi dans la capitale algérienne pour la treizième année consécutive, a-t-on constaté.



Le document a été signé par le maire d'Alger centre Hakim Bettache et le wali d'El Ayoun, Hama El Boumya lors d'une cérémonie dans la très symbolique «Place de la Résistance», à Sidi M'hamed, en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Larbi Ould Khelifa, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabyles et le représentant du Comité national de soutien au peuple sahraoui (Cnasps), Mehrez Lamari.

Par la même occasion, une caravane humanitaire, composée d'une vingtaine de camions chargés de médicaments, de vivres et de trousses scolaires, collectées en partie par le mouvement associatif d'Alger centre, a pris la route vers les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf.

«Notre choix d'organiser cette cérémonie à la Place de la Résistance comporte un message très fort rappelant les lourds sacrifices et la lutte populaire pour arracher l'indépendance et recouvrer la souveraineté

nationale algérienne», a indiqué M. Bettache.

Dans son intervention, Hama El Boumya, wali d'El Ayoun, a rendu un vibrant hommage à l'Algérie pour sa position constante de soutien au droit du peuple sahraoui à l'indépendance, et a réitéré la demande pressante du front Polisario pour la tenue d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome.

Hama El Boumya s'est également félicité du niveau de la coopération et de la solidarité entre la ville d'El Ayoun et la commune d'Alger centre, qui demeurent «fidèles» à l'accord signé en mars 2002 et qui vient d'être renouvelé pour la 13ème année consécutive.

En vertu de cette convention de jumelage de six articles, les deux parties s'engagent notamment à échanger les expériences et les expertises dans toutes les questions liées à la gestion de l'administration locale. Pour intensifier le travail de sensibilisation à la cause sahraouie, elles s'engagent également à créer

un cadre organisationnel regroupant toutes les villes algériennes et sahraouies liées par un accord bila-téral de jumelage.

«Ce cadre sera créé à Alger en octobre prochain», a précisé à l'APS la vice-présidente de l'APC d'Alger centre chargée de la culture, de l'éducation, du tourisme et de l'artisanat, Mahria Benghalbia.

En application de cette convention, une commission mixte sera mise en place pour arrêter un programme d'actions à mener durant la durée de validité de l'accord, jusqu'en été 2016.

Le renouvellement de ce jumelage est le moment le plus fort de «la semaine culturelle et de solidarité», inaugurée le 28 juillet et qui se poursuivra jusqu'à demain.

Durant son séjour, la délégation sahraouie a été reçue en audience par le président de l'APN, M. Ould Khelifa et les responsables du Cnasps comme elle a rencontré des représentants de la société civile de la commune d'Alger centre.

2.443 infractions contre l'environnement en juin dernier

2.443 infractions contre l'environnement ont été enregistrées en juin dernier à travers le territoire national, indique lundi un bilan de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

«Dans le cadre des efforts des services de la Sécurité nationale pour l'application rigoureuse des lois et réglementations en vigueur en matière d'urbanisme et de protection de l'environnement, 2.443 infractions contre l'environnement et 1.118 autres concernant l'urbanisme ont été enregistrées durant le mois de juin dernier», a précisé la même source ajoutant que les mesures nécessaires ont été prises contre les contrevenants.

La DGSN a rappelé par ailleurs que ses services «mènent des campagnes de sensibilisation pour développer la culture environnementale chez les citoyens».

La même source a par ailleurs indiqué que 7.784 manifestations sportives et culturelles ont été sécurisées à travers le territoire national.



Emission d'un timbre-poste sur le thème «Bordj El Kiffan»

Algérie Poste (AP) va procéder demain à l'émission philatélique d'un timbre-poste avec pour valeur faciale de 4 DA et 10 DA ayant pour thème «Bordj El Kiffan», indique lundi AP dans un communiqué.

La vente anticipée de ce

timbre-poste aura lieu demain et jeudi dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya, précise le communiqué, ajoutant que la vente générale aura lieu samedi prochain dans tous les bureaux de poste.

Une enveloppe 1er jour à 7 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1er jour illustrée, conclut la même source.

APS

MOHAMED EL GHAZI L'A AFFIRMÉ À TIZI-OUZOU

Encourager la micro entreprise et l'investissement dans le secteur économique créateur d'emploi et de richesse

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale encourage la mise sur pied de micro entreprises et l'investissement dans le secteur économique hors hydrocarbures pour augmenter l'offre d'emploi, a indiqué lundi à Tizi Ouzou le premier responsable de ce département Mohamed El Ghazi.

Le problème de l'emploi est au cœur des préoccupations du gouvernement, a souligné le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou, précisant que la question du chômage «ne peut être prise en charge de manière efficace que par le secteur économique».

La mission de son département ministériel, a-t-il dit, est «de soutenir, d'accompagner et d'appuyer toutes les initiatives de création d'emploi dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture, du tourisme et de services, entre autres».

La micro entreprise a également un rôle important à jouer dans cette démarche, a-t-il précisé, soulignant que le dispositif d'aide à la création d'emploi, via les agences nationales de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et d'assurance chômage (CNAC) mis en place par son département, «a donné ses preuves au niveau national», puisque un taux de réussite dépassant les 90% est enregistré sur plus de 350 000 micros entreprises créées à l'échelle nationale.



Quant au taux de remboursement il est de 70%, a-t-il indiqué.

À titre le ministre a cité l'exemple d'une unité de fabrication de métallique créée dans le cadre du dispositif ANSEJ dans la commune de Fréha (Tizi Ouzou), qui a démarré avec deux (2) employés et qui compte actuellement 35 travailleurs.

M. El Ghazi a relevé que le véritable emploi est celui créé par le secteur économique qui couvre 75% des postes de travail du marché de l'emploi algérien. La création de micro entreprises sera encouragée dans les secteurs de l'industrie des technologies de l'information et de la communica-

tion (TIC) et de start-up, afin de cibler particulièrement les jeunes diplômés universitaires et ceux de la formation professionnelle, a souligné le ministre.

Abordant les cas d'échec de certaines entreprises enregistrées, notamment au lancement du dispositif d'aide à la création de micros entreprises, le ministre a précisé que ces cas de défaillance étaient dus essentiellement au fait du manque de qualification des porteurs de projets dans les domaines de création et de gestion d'entreprises.

«Ces cas d'échecs font l'objet d'un accompagnement par nos services, notamment pour une révision

de leur situation au niveau du Fonds de garantie et pour un rééchelonnement de leur dettes auprès des banques», a-t-il noté, ajoutant que la mesure portant réservation de 20% des marchés publics aux micro entreprises rentre dans cette démarche de soutien.

Le ministre a rappelé par ailleurs que la politique gouvernementale en matière d'emploi sera poursuivie puisqu'il est prévu la création de

90 000 micro entreprises durant l'exercice 2015/2016, soit 60 000 au titre du dispositif ANSEJ et 30 000 au titre de celui de la CNAC.

Abordant le problème de recouvrement des cotisations par la CASNOS et la CNAS, M. El Ghazi a indiqué que des instructions ont été données à ces deux Caisses afin d'encaisser uniquement les redevances obligatoires.

«Pour ce qui est des pénalités de retard nous avons demandé à ces caisses de les laisser de côté, car ce qui nous intéresse c'est de recouvrir le principal afin d'équilibrer ces caisses et éviter qu'elles ne soient en difficulté financière et ne tombent dans un déficit chronique».



Recul de l'activité commerciale au 1^{er} trimestre 2015

L'activité commerciale a enregistré une baisse au 1^{er} trimestre 2015, notamment dans le commerce de détail, après avoir connu une amélioration durant le dernier trimestre de l'année précédente, selon les résultats d'une enquête de l'ONS auprès des commerçants grossistes et détaillants.

Cette enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans le commerce précise que la baisse, qui a été ressentie davantage par les détaillants, a touché notamment le commerce des textiles, habillement et cuirs ainsi que de la droguerie, quincaillerie, appareil électroménager et parfumerie (DQAEMP) et le commerce multiple. Par contre, elle a connu une stagnation pour le commerce de l'agroalimentaire.

Par ailleurs, l'enquête, qui a touché 533 entreprises commerciales composées de 255 publiques et 278 privées, relève que les prix de vente ont été jugés moins élevés par rapport au trimestre précédent, selon les grossistes, notamment ceux des combustibles, alors que la majorité des détaillants les ont considérés élevés, essentiellement, ceux de l'agro-alimentaires, des machines et matériels d'équipements et de la DQAEMP.

Selon l'ONS, la plupart des commerçants enquêtés se plaignent des longs délais de livraison, de l'éloignement des centres d'approvisionnement et de la lenteur des formalités d'acquisition de marchandises.

Près de 83% des grossistes et plus de 20% des détaillants relèvent avoir enregistré des ruptures de stocks de produits, notamment pour le commerce des combustibles et lubrifiants, des textiles habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements.

La majorité des grossistes et près de 30% des détaillants, touchés par cette enquête, se sont approvisionnés, durant les trois premiers mois 2015, auprès du secteur privé uniquement, principalement ceux des textiles, habillement et cuirs, des machines et matériel d'équipement.

Par ailleurs, plus de 23% des grossistes et près de 68% des détaillants se sont approvisionnés auprès des secteurs public et privé à la fois, notamment ceux de l'agro-alimentaire et des combustibles et lubrifiants, soit une situation similaire à celle du trimestre précédent.

Les prix d'acquisition des produits ont été plus élevés, selon plus de 20% des grossistes et selon plus de la moitié des détaillants, notamment ceux des textiles, habillement et cuirs et des machines et matériels d'équipements.

La majorité des commerçants (grossistes et détaillants) affirment également avoir acheté leurs marchandises en première main.

Le taux de satisfaction des commandes est supérieur à 50% par rapport aux besoins exprimés, selon près de 60% des grossistes et 80% des détaillants, notamment ceux de l'agro-alimentaire.

Par ailleurs, le taux de satisfaction est inférieur à 50% par près de 42% des grossistes et par plus de 20% des détaillants, essentiellement ceux des textiles, habillement et cuirs, des combustibles et lubrifiants et des matières premières et demi produits. En outre, environ 87% des détaillants et près de 70% des grossistes disposent de leurs propres moyens de transport.

Les commerçants enquêtés ont jugé que la qualité et le conditionnement du produit commercialisé sur le marché national sont «moyens», particulièrement ceux des textiles, habillement et cuirs et à un degré moindre ceux des combustibles et lubrifiants.

Quant à l'état de la trésorerie, il est jugé moyen par près de 25% des grossistes et par 80% des détaillants, note l'enquête qui relève que près de 85% des grossistes et plus de 67% des détaillants ont recours à des crédits bancaires, tandis que plus de 60% des premiers et près de 20% des seconds ont attesté avoir eu des difficultés à les contracter.

APS

Ouverture à titre «exceptionnel» de postes d'emploi au titre du DAIP dans des communes reculées de Tizi-Ouzou

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, a annoncé, lundi à Tizi-Ouzou, l'ouverture à titre «exceptionnel» de nouveaux postes d'emploi au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), au profit de communes reculées de la wilaya.

S'exprimant sur les ondes de la radio locale de Tizi-Ouzou, M. El Ghazi qui effectuait une visite de travail dans cette wilaya, a déclaré qu'il s'agit d'une «mesure exceptionnelle» qui a été accordée à cette wilaya, suite aux sollicitations exprimées par des élus locaux et nationaux.

«Cette mesure concernera les communes les plus délocalisées de la wilaya où nous allons débloquer un quota supplémentaire de postes budgétaires dans le cadre du DAIP», a-t-il fait savoir.

Le caractère exceptionnel de cette mesure est dicté par la faiblesse du tissu économique au niveau local, ce qui réduit l'offre d'emploi dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Une offre qui reste en deçà de la demande exprimée, a observé le ministre, soulignant que les services de son département vont étudier avec les autorités locales les besoins exprimés en la matière par les administrations de lo-

calités qui seront concernées par cette décision.

Toutefois, cette démarche ne constitue pas une «solution définitive» à la question de l'emploi, sachant que sur les 200 000 emplois créés au titre du DAIP les concernés n'ont pas été tous titularisés faute de postes budgétaires suffisants, a-t-il relevé, ajoutant que le dossier du chômage doit être économique, d'où la nécessité de le renforcer dans la wilaya de Tizi-Ouzou par la création de nouvelles zones d'activité et industrielles pour permettre aux investisseurs de s'y installer et de créer de l'emploi.

ANNABA

L'unité AMPTA d'ArcelorMittal fermée, le complexe métallurgique paralysé

Une soixantaine de travailleurs de l'unité ArcelorMittal Pipes and Tubes (AMPTA), ex-unité de Tuberie sans soudure (TSS), ferment les accès du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) provoquant la paralysie totale d'unités et filières du site industriel, a-t-on constaté lundi.

Les protestataires utilisent des gourdins, des barres de fer et des blocs de pierres pour empêcher, depuis dimanche, l'entrée au complexe qui emploie 5.000 travailleurs dans diverses unités industrielles.

Selon des responsables d'unités du complexe, cette situation est «sans précédent» car les protestataires refusent même aux entreprises d'assurer un service minimum.

Selon le chargé de la communication à ArcelorMittal Algérie, Mohamed Kedeha, les installations industrielles sont exposées au danger du fait de la paralysie de l'usine depuis

plus de 24 heures à cause d'un différend qui «ne la concerne pas», selon lui.

L'action de ce groupe de travailleurs place le complexe d'El Hadjar et les installations industrielles du site hors de tout contrôle, «une situation jamais observée auparavant», a-t-il indiqué.

Les travailleurs protestataires sont en grève depuis trois mois pour réclamer une augmentation des salaires et une révision du barème des primes.

Depuis deux semaines, la justice a statué sur l'illégitimité de la grève. L'AMPTA emploie 350 travailleurs.

Son capital est détenu à 70 % par ArcelorMittal et à 30 % par Sider. Depuis plusieurs mois, l'unité enregistre un recul de sa production faute de satisfaire aux normes compétitives, est-il noté.

AGRICULTURE

M.Ferroukhi : «Intensifier la coordination aux niveaux central et local pour régler les problèmes du secteur»

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Sid Ahmed Ferroukhi a appelé dimanche à Alger à la mobilisation de tous les moyens du secteur en matière de coordination au niveau central local pour régler les problèmes auxquels font face les agriculteurs et les éleveurs. M. Ferroukhi a indiqué à cet effet que le ministère instruira les wilayas, les comités et les chambres d'agriculture pour faire participer les agriculteurs aux débats pour qu'ils puissent exposer leurs préoccupations.

Lors d'une réunion avec le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et des cadres du secteur, le ministre a évoqué notamment les questions liées à l'ouverture de l'investissement et au problème du foncier agricole. Il a estimé à cette occasion que le secteur de l'agriculture est un domaine vaste qui nécessite une grande mobilisation pour pouvoir mettre en oeuvre le plan quinquennal



et les recommandations du Premier ministre pour l'organisation des filières agricoles et la production à l'horizon 2019.

Il a également insisté sur la formation des agriculteurs notamment les jeunes. «Nous allons soutenir les jeunes agriculteurs dans les campagnes pour qu'ils soient la locomotive du secteur aux côtés des jeunes diplômés des universités et instituts». M. Ferroukhi a en outre affirmé la disposition de son secteur à promouvoir le dialogue et la communication entre les agriculteurs, les organisations et le gouvernement afin de sortir avec des mesures à même d'alléger les charges sur les agriculteurs. Pour sa part, le secrétaire général de l'UNPA, Mohamed Alioui a présenté des propositions portant notamment sur la représentativité des paysans dans les commissions relevant du secteur agricole dont les chambres d'agriculture. Selon le secrétaire général de l'UNPA, l'agriculteur demeure marginalisé notamment en ce qui concerne le droit au logement rural et la couverture sociale et sanitaire, d'où le

manque d'intérêt de la main d'oeuvre pour ce secteur.

Le responsable a souligné la nécessité de garantir un seuil minimum et de plafonner les prix pour éviter aux agriculteurs toutes pertes. Concernant la reconversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, M. Alioui a fait part du refus catégorique des agriculteurs de payer une redevance au titre des exploitations agricoles avec effet rétroactif à partir de 1987.

Soulignant que la nouvelle loi amendée en 2010, prévoyant la conversion du droit de jouissance en droit de concession, abrogeait la loi n°19-87, il a précisé que les agriculteurs de 30 wilayas concernées étaient disposés à payer cette redevance avec effet rétroactif à partir de 2010. 70% d'actes de concession ont été établis et les 30% en suspens sont au niveau de la justice. Le responsable a, par ailleurs, appelé à consacrer les périmètres irrigués à la céréaliculture et à soutenir les activités de production de lait comme priorité pour réduire de 80% les charges d'importation de ces produits.

«Renforcement bientôt des capacités de stockage de la pomme de terre»

Les capacités de stockage de la pomme de terre seront "bientôt renforcées" et ce par l'implication des entreprises privées à partir des semaines à venir, a annoncé lundi à Bouira le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Sid Ahmed Ferroukhi. «Parmi les mesures prises par le ministère figurent notamment le renforcement des capacités de stockage de la pomme de terre avec l'implication de partenaires privés pour pouvoir absorber le surplus de ce produit à travers plusieurs wilayas comme Tiaret et Mascara, et réguler ainsi le marché national», a déclaré M. Ferroukhi dans un point de presse tenu à Aïn Bessem, où il a inspecté le projet de réhabilitation du périmètre irrigué des Arribs sur une superficie de 2 200 hectares.

En visitant une entreprise privée de stockage de la pomme de terre, implantée à Aïn Bessem (ouest de Bouira), le ministre a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité de la semence de la pomme de terre de façon à assurer une production suffisante pour les besoins de la population.

M. Ferroukhi a également appelé les responsables locaux des ressources en eau à œuvrer pour renforcer l'irrigation d'appoint notamment au mois d'avril et de mai afin d'assurer la production de ce produit de large consommation. «Il faut améliorer la qualité de la semence et la produire suffisamment», a insisté M. Ferroukhi, qui a visité

aussi un projet de réalisation d'un complexe frigorifique de capacité de 10000 m³ dans la même commune, où il a écouté les doléances des éleveurs et des agriculteurs relatives notamment aux difficultés qu'ils rencontrent dans le remboursement du crédit R'fig.

Ayant visité aussi un centre de collecte et la station de traitement de semence (CCLS), le ministre a expliqué que cette question sera étudiée au cas par cas en vue d'alléger la procédure aux agriculteurs concernés par le remboursement de leurs crédits.

M. Ferroukhi a annoncé par ailleurs l'ouverture, à partir du 15 août, des guichets uniques à travers le pays, pour permettre aux agriculteurs de s'approvisionner en semences ainsi qu'en matériels nécessaires en prévision de la prochaine campagne labours semaines. M. Ferroukhi qui s'est rendu à l'abattoir avicole de Sidi Ziane, à la sortie ouest de la ville de Bouira et qui s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un complexe avicole dans la commune voisine d'El-Hachimia (ouest), a souligné la nécessité de moderniser l'aviculture et de développer de nouveaux produits de façon à satisfaire davantage les besoins du marché national et d'exporter l'excédent à l'étranger. Le ministre s'est dit satisfait de l'investissement privé (complexe avicole) à El-Hachimia, qu'il a qualifié de "projet innovant" pouvant apporter un plus à la filière avicole. Devant être réceptionné le mois de mars

2017, selon les prévisions de l'entreprise réalisatrice, le complexe avicole d'El Hachimia sera réalisé sur trois phases, dont la première porte sur la réalisation d'unités de production de 455 000 poules pondeuses, d'après la fiche technique présentée au ministre. Ce dernier a saisi l'occasion pour réitérer la volonté et le soutien de l'Etat pour ce genre d'investissements.

Dans la commune de Bechloul (est), M. Ferroukhi a procédé à l'ensemencement de 110 000 alevins (carpe argente) dans le barrage de Tlesdit, où il a appelé les responsables de la pêche et ceux du secteur agricole à travailler en synergie en vue de renforcer les opérations d'ensemencement dans les bassins d'eau pour traiter à la fois l'eau, et générer une pêche créative autour des barrages.

A El-Esnam, le ministre a procédé symboliquement à des tests pour la mise en service du périmètre irrigué du plateau d'El-Esnam et de la vallée du Shale (8 855 ha), dont les gros travaux sont complètement achevés, ne reste que le raccordement au réseau de l'énergie électrique, a expliqué à M. Ferroukhi le chef du projet Bendaoudia M'hamed.

A Taghzout (est de Bouira), le ministre a inspecté une exploitation privée d'élevage laitier, avant de clôturer sa visite par l'inspection des travaux d'aménagement de la forêt récréative d'Erriche, où il a écouté tout un exposé sur les indicateurs du secteur des forêts de la wilaya de Bouira.

EL-OUED

Création de 41 nouveaux périmètres agricoles

Quarante-et-un (41) nouveaux périmètres agricoles ont été créés dans la wilaya d'El-Oued, dans le cadre du dispositif de création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage, a-t-on appris lundi auprès de l'antenne locale de l'office national des terres agricoles (ONTA).

Totalisant une superficie de 11.120 hectares, ces périmètres, localisés dans une vingtaine de communes de la wilaya, devront profiter à 2.115 agriculteurs, a précisé le responsable de l'antenne locale de l'ONTA, Nasreddine Rekrouki. L'opération s'inscrit au titre de la mise en œuvre des instructions du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, portant création d'opportunités d'investissement dans le créneau agricole dans le Sud et la réalisation de nouvelles ressources économiques hors hydrocarbures, a-t-il expliqué.

Selon le même responsable, l'ONTA d'El-Oued s'emploie à régulariser la situation concernant une surface globale de 3.202 ha exploitée par 3.100 agriculteurs, au moyen de la conversion de droit de jouissance permanente en droit de concession.

Il a relevé, dans ce cadre, que sur les 2.531 dossiers déposés au niveau de l'ONTA et tous approuvés, 2.459 ont été régularisés, soit un taux de 97%.

La situation de 31 périmètres, exploités dans le cadre de la mise en valeur par la concession, a été régularisée, conformément au décret exécutif 97-483, contenu dans le cadre de la circulaire interministérielle 108 du 28 février 2011, a fait savoir la même source.

OUARGLA

130 agriculteurs "défaillants" risquent de se faire annuler leur concession

Centre trente (130) investisseurs agricoles dans la wilaya d'Ouargla risquent de se voir annuler leur concession pour ne pas avoir à ce jour entamé leurs activités, une année après avoir reçu leurs titres de concession, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Dans le cadre de l'assainissement par les pouvoirs publics du foncier agricole, par l'annulation des concessions des investisseurs n'ayant montré, au terme d'une année, aucun signe d'entame de leurs activités, la commission de wilaya chargée du suivi de l'exploitation des terres agricoles a effectué, depuis avril dernier, des visites sur le terrain ayant permis d'identifier 130 cas d'investisseurs "défaillants" ayant bénéficié d'assiette de plus de 10 hectares chacune et qui sont restées en l'état, a-t-on précisé. Les concernés seront destinataires de mises en demeure avant de procéder, le cas échéant, à l'annulation de leurs titres de concession, a-t-on expliqué. La commission en question a visité depuis avril dernier 273 exploitations agricoles réparties sur le territoire des communes de Rouissat, El-Hedjira, Hassi Ben Abdallah, N'goussa, Hassi-Messaoud, El-Alia et M'naguer, a-t-on fait savoir à l'ONTA. Selon les données de l'ONTA de la wilaya d'Ouargla, ont été réceptionnés, de 2012 à juin dernier, 2.998 dossiers de personnes souhaitant bénéficier de titres de concession agricole. Leur traitement a donné lieu à l'établissement de 2.576 titres de concession, selon la même source.

APS

CHANGE

La monnaie européenne en baisse face au dollar qui peine à se reprendre

La monnaie européenne s'établissait en baisse ce lundi face à un dollar peinant à se reprendre après un accès de faiblesse vendredi, dans un marché prudent attentif à la publication d'une série d'indicateurs américains majeurs, culminant avec le rapport sur l'emploi vendredi.

L'euro valait 1,0976 dollar, contre 1,0984 dollar vendredi soir et montait face à la monnaie nippone, à 136,25 yens contre 136,10 yens. Le dollar aussi gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 124,11 yens contre 123,91 yens vendredi.

"Le dollar s'est trouvé sous une pression inattendue et a subi des mouvements de vente vendredi alors que les investisseurs réagissaient négativement à un rapport montrant que les salaires aux Etats-Unis avaient progressé à leur rythme le plus faible en plus de vingt ans", relevaient les experts.

Les salaires n'ont en effet progressé que de 0,2% sur la période de trois mois achevée fin juin, par rapport à la même période un an plus tôt, soit un ralentissement par rapport au premier trimestre. Cet indicateur a été vu comme un mauvais signe sur la vigueur de la reprise de la première économie mondiale, qui pourrait selon eux encourager la Réserve fédérale américaine (Fed) à attendre avant de normaliser sa politique en relevant ses taux, actuellement presque nuls.

"La réaction négative vis-à-vis du dollar était liée au fait que ces données ont repoussé la perspective d'une hausse de taux à après septembre, mais cela est loin d'être une certitude car l'appétit pour le dollar est rapidement revenu", grâce à un bon indicateur d'activité économique dans la région de Chicago en juillet, relevait-on.

Dans ce contexte, les cambistes seront particulièrement attentifs vendredi au rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis, un indicateur majeur pour jauger la santé de l'économie américaine. En



effet, la Fed fait de l'amélioration notable et pérenne du marché du travail l'un des éléments déclencheurs d'un resserrement de sa politique monétaire.

Une hausse des taux rendrait le dollar plus rémunérant et donc plus attractif pour les investisseurs, qui profitent de tout accès de faiblesse du dollar pour effectuer des achats à bon compte.

L'euro restait de son côté testé par la publication vendredi d'indicateurs mitigés en zone euro, dont la stabilisation de l'inflation en juillet, à 0,2% sur un an. Selon des analystes, ces données justifient la poursuite à son terme, en septembre 2016, du programme de rachats d'actifs de la Banque centrale européenne (BCE).

Les rachats d'actifs de la BCE s'apparentent à des injections de liquidités dans le système financier de la zone euro, une mesure qui a pour effet collatéral de diluer la valeur de la monnaie unique et devrait donc la garder

sous pression à moyen terme. Vendredi, le ministre grec des Finances, Euclide Tsakalotos, a eu son premier rendez-vous avec les hauts représentants des créanciers en charge d'élaborer le troisième plan d'aide, dont le Fonds monétaire international (FMI), qui participe aux discussions même s'il ne s'associera pas dans l'immédiat à ce nouveau renflouement.

Le gouvernement grec veut finaliser d'ici la mi-août l'accord sur un nouveau prêt de trois ans d'un montant de plus de 82 milliards d'euros. La livre britannique restait quasi stable face à la monnaie unique européenne, à 70,28 pence pour un euro, ainsi que face au dollar, à 1,5619 dollar pour une livre.

La devise suisse restait stable face à l'euro, à 1,0602 franc pour un euro, et restait proche de l'équilibre face au billet vert, à 0,9657 franc pour un dollar. L'once d'or a fini à 1.093 dollars au fixing du matin, contre 1.098,40 dollars, vendredi soir.

Le pétrole entame la semaine à moins de 52 dollars

Les prix du pétrole continuaient de reculer hier en cours d'échanges européens, plombés par un indicateur économique chinois décevant et des propos du ministre iranien du Pétrole sur les exportations d'or noir du pays.

En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 51,05 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,16 dollar par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 70 cents à 46,43 dollars.

Les cours du Brent, la référence européenne du brut, ont même plongé



dans la matinée de lundi à leur plus bas niveau depuis le 30 janvier, à 50,85 dollars le baril, testés par une production manufacturière morose en Chine au mois de juillet.

Le WTI est tombé, également, à son plus bas niveau depuis le 23 mars 2015, à 48,76 dollars le baril. La production manufacturière

chinoise a ainsi atteint en juillet son minimum en deux ans, selon une étude indépendante rendue publique lundi, confirmant l'essoufflement de la deuxième économie mondiale et deuxième plus gros consommateur de pétrole au monde.

«Les données décevantes sur la production manufac-

turière en Chine se sont ajoutées aux inquiétudes sur un ralentissement de l'économie de ce pays, cependant il semble que de nouvelles mesures pour stimuler l'économie pourraient être à venir», estimait un analyste. Par ailleurs, les commentaires du ministre iranien du Pétrole Bijan Namdar Zanganeh sur le futur niveau des exportations du pays ont renforcé la nervosité des investisseurs.

«Il pense qu'elles vont augmenter de 500.000 barils par jour (bj) juste une semaine après la levée des sanctions, et qu'elles augmenteront à 1 million de barils (mbj) un mois après. Même si nous pensons que ce scénario n'est pas réaliste, cela contribue au déclin des prix du pétrole ce lundi», expliquaient les observateurs.

Le pétrole baisse en Asie

Le pétrole baissait lundi en Asie où le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre perdait 36 cents à 47,76 dollars et le baril de Brent, la référence européenne du brut, cédait 42 cents à 51,79 dollars.

Alors que les cours semblaient se stabiliser autour des 60 dollars le baril au printemps après avoir atteint moins de 45 dollars en mars, la rechute enregistrée en juillet ap-

paraît durable tant font défaut les éléments susceptibles de les faire repartir à la hausse, estiment des analystes.

Vendredi, le cours du baril de «light sweet crude» avait terminé en repli de 1,40 dollar à 47,52 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent avait cédé 1,10 dollar à 52,21 dollars, sur l'Intercontinental Exchange (ICE).

CHINE La Bourse de Shanghai ouvre en baisse

La Bourse de Shanghai a ouvert lundi en baisse de 1,33%, après l'annonce officielle d'une nouvelle contraction de l'activité manufacturière en juillet, selon les courtiers. Dans les premiers échanges, l'indice composite shanghaien perdait 48,74 points, à 3.614,99 points. À la Bourse de Shenzhen, l'indice composite perdait 1,49%, ou 31,49 points, à 2.079,13 points.

GRÈCE Réouverture hier de la Bourse d'Athènes après 5 semaines de fermeture

La Bourse d'Athènes, close le 26 juin, va rouvrir lundi. Les opérations boursières reprendront normalement pour les investisseurs étrangers, mais elles seront plus encadrées pour les investisseurs locaux, a annoncé dimanche la Bourse.

Les investisseurs locaux ne pourront pas financer l'achat de titres en retirant de l'argent sur leurs comptes bancaires en Grèce, restant ainsi soumis au contrôle des capitaux en vigueur dans ce pays. Ils pourront en revanche se servir de comptes à l'étranger ou effectuer des transactions en liquide.

Les opérations seront possibles sur l'ensemble des valeurs inscrites à la cote, y compris les valeurs bancaires qui seront au centre de toutes les attentions, tant les banques sont dans une situation de grande vulnérabilité avec le retrait de quelque 40 milliards d'euros par les déposants depuis décembre dernier, d'après l'association des banques grecques. Les analystes prédisaient une séance mouvementée hier.

CÉRÉALES La Russie s'attend à une récolte plus abondante que prévu

La Russie est bien partie pour dépasser sa prévision de récolte de céréales, déjà élevée à 100 millions de tonnes, malgré la sécheresse qui frappe certaines régions et les difficultés causées par la crise économique, a indiqué lundi le ministre de l'Agriculture, Alexandre Tkatchev. "Nous conservons notre prévisions de récolte de céréales autour de 100 millions de tonnes, mais en cas de conditions météorologiques favorables, on peut parler de 1,5 à 2 millions de tonnes en plus", a déclaré M. Tkatchev lors d'une réunion avec le Premier ministre Dimitri Medvedev. Il a précisé que les exportations devraient représenter environ 30 millions de tonnes. En 2014, la Russie, l'un des principaux exportateurs de céréales, avait enregistré une récolte de 104 millions de tonnes, soit la deuxième plus abondante depuis la chute de l'URSS. Au 31 juillet, 39,1 millions de tonnes de céréales, dont 30,8 millions de tonnes de blé, avaient été moissonnées contre 48,2 millions de tonnes à la même date un an plus tôt, selon le ministère de l'Agriculture.

Cette baisse s'explique surtout par le retard pris dans les travaux agricoles puisque les surfaces récoltées sont inférieures à l'an dernier alors que les rendements moyens sont très proches.

M. Tkatchev a souligné que la moisson avait commencé en retard à cause de précipitations importantes au mois de juillet. Le Premier ministre a, de son côté, relevé que plusieurs régions du Sud de la Russie, sur la Volga ou en Sibérie, subissaient "une chaleur anormale" qui affectait les récoltes, chiffrant le préjudice à 7 milliards de roubles pour les agriculteurs (environ 100 millions d'euros). Le chef du gouvernement a souligné que le secteur agricole devait "rester l'un des catalyseurs les plus importants de développement pour la Russie" en période de crise économique. Le secteur, qui enregistre de bons résultats, a été érigé en priorité par Moscou avec l'introduction de l'embargo sur les produits alimentaires occidentaux introduit en réponse aux sanctions liées à la crise ukrainienne. Le gouvernement a débloqué d'importantes subventions pour aider les agriculteurs, pour qui la chute du rouble et la crise monétaire se traduisent par une forte hausse des taux des crédits et un renchérissement des achats de matériel et engrains.

CONSTANTINE

Un nouveau centre des archives pour la wilaya



Un nouveau centre des archives pour la wilaya de Constantine vient d'être lancé en travaux dans la ville Ali Mendjeli, a-t-on souligné dimanche à la direction de l'Administration locale (DAL).

Cette nouvelle infrastructure sera réceptionnée dans un délai de 24 mois, a-t-on souligné de même source, faisant partie de l'impact qu'aura ce futur centre dans l'amélioration des conditions de conservation des archives de la wilaya.

Une fois réceptionné, ce futur centre des archives offrira des espaces adaptés pour rassembler et conserver les archives de la wilaya, actuellement installées dans l'ancien centre des archives du centre ville et dont la structure s'est avérée exigüe pour contenir le volume important de documents, a-t-on encore souligné à la DAL. Prévu sur une surface de plus de 6.000m², non loin du nouveau centre des archives du secteur de la justice implanté à l'unité de voisinage (UV) n°01 de la ville Ali Mendjeli, le futur centre des archives de la wilaya sera géré aux moyens d'un système moderne, a-t-on précisé de même source.

Le projet de réalisation d'un nouveau centre des archives pour la wilaya de Constantine a été inscrit depuis plusieurs années, a-t-on rappelé, précisant que cette structure sera également dotée d'espaces de rencontres pour l'organisation de séminaires et de journées d'étude.

Raccordement prochain de 500 foyers au réseau du gaz naturel à Constantine



Un total de 500 foyers dans la wilaya de Constantine sera incessamment raccordé au réseau du gaz naturel, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'énergie (DE).

Parmi le nombre global, 100 habitations de la mèchta de Khenafa, dans la commune d'Ibn Badis (Sud-Est de Constantine), profiteront cette semaine des bienfaits de cette énergie propre, a précisé à l'APS un cadre de la DE. Le reste, soit 400 foyers répartis sur les mèchta de Zehana, de Bir Keratas et de Bouleagned, dans la localité d'Aïn Abid (Sud-Est de Constantine), sera raccordé par ce réseau en octobre prochain, ajoute la même source, faisant savoir que les travaux de réalisation de ce projet ont atteint un taux de 80%. L'ensemble de ces opérations, inscrites dans le cadre du précédent programme quinquennal 2010-2014, portent sur la réalisation d'un réseau de distribution et de transport d'environ 35 km, selon la même source. Ces nouvelles actions permettront de mettre fin aux difficultés des familles concernées, confrontées aux aléas du transport, parfois sur de longues distances, du gaz butane, a-t-on fait savoir, rappelant que plus de 780 habitations relevant des localités de Beni H'midene et d'Ibn Badis ont bénéficié de cette énergie, fin juillet dernier.

Plus de 8.900 foyers ont été raccordés depuis 2009 au réseau du gaz naturel dans la wilaya de Constantine où le taux de couverture est passé de 49% en 1999 à 86,7% actuellement, a-t-on souligné à la direction de l'énergie.

M. AMAR GHOU, L'A ANNONcé DE TIZI OUZOU Mesures au profit des bijoutiers de Béni Yenni et pour booster l'artisanat traditionnel

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, Amar Ghoul, a annoncé dimanche à Tizi Ouzou, des mesures visant à booster l'artisanat traditionnel et dont certaines sont exclusivement destinées aux artisans de Béni Yenni, région connue pour sa bijouterie typique.

M. Ghoul qui a visité la 12ème édition de la fête du bijou de Béni Yenni, a une vingtaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, a annoncé l'inscription d'une maison de l'artisanat et d'un musée du bijou au profit de cette commune et qui seront implantés sur le site de l'auberge «Le Bracelet d'argent» de cette petite ville de montagne.

Ces deux nouvelles structures et l'opération de rénovation et d'extension du «Bracelet d'Argent» dont les travaux démarreront en septembre prochain, pour augmenter sa capacité d'accueil à 100 chambres, permettront de relancer le tourisme de montagne dans cette région, a-t-il indiqué.

Concernant le problème de commercialisation soulevé par des bijoutiers disposant d'ateliers mais pas de magasins pour écouter leurs produits, le ministre a promis d'offrir un espace de commercialisation à ces derniers à travers une



opération de jumelage entre les différentes communes du pays, à l'instar de celles déjà initiées par l'Assemblée populaire de Béni Yenni avec celles de Kouba et des Eucalyptus à Alger, et Akbou à Bejaia.

«Cette initiative sera généralisée à l'échelle nationale», a-t-il indiqué.

M. Ghoul a aussi annoncé que son département prendra des mesures afin d'encourager et d'accompagner les artisans à exporter leurs produits, une démarche qui rentre dans le cadre de la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures.

«L'exportation des produits de l'artisanat traditionnel permettra des rentrées en devises pour l'Algérie, et le bijou de Béni Yenni de par sa beauté, est un produit d'excellente qualité qui mérite d'être connu à l'échelle nationale et sur le marché international où il peut avoir une place privilégiée de par

son originalité et son authenticité, et nous allons encourager son exportation», a-t-il précisé.

Le ministre a également annoncé des mesures en faveur des artisans, représentant différents métiers traditionnels, pour l'acquisition de locaux qui seront destinés à la commercialisation permanente de leurs produits, pour qu'ils ne soient plus tributaires des ventes occasionnelles dans les salons et les manifestations artisanales, entre autres.

Cet accompagnement se fera également pour la formation et la qualification des artisans, ainsi qu'au plan des taxes et de l'acquisition par ces derniers de la matière première à travers des mécanismes de vente qui vont réduire les intermédiaires et permettront de baisser les prix de ces produits jugés «trop chers» par les artisans, a-t-il ajouté.

FESTIVAL DU TOURISME ESTUDIANTIN À TLEMCEN Satisfaction des étudiants d'Adrar, Chlef et El Bayadh

Les étudiants des universités d'Adrar, Chlef et El Bayadh se sont déclarés satisfaits de leur séjour d'une semaine à Tlemcen dans le cadre du festival du tourisme étudiantin clôturé samedi en fin d'après-midi à la résidence universitaire dehai (quartier) Imama.

Rencontrés à la cérémonie de clôture de cette manifestation touristique et culturelle, organisée par l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) de Tlemcen, les festivaliers ont valorisé cette initiative qui leur a permis de découvrir les sites touristiques et historiques de la wilaya de Tlemcen et de goûter aux plaisirs de ses plages dont celles de Agla relevant de la daira de Honaine et de Marsa Ben M'hidi.

Les étudiants hôtes, dont bon nombre visitent pour la première fois la capitale zianide, ont parti-



curement apprécié la visite nocturne au site de Lalla Setti où ils sont restés jusqu'à une heure tardive.

Ismahane, Abdelkader, Mohamed et autres étudiants d'Adrar, de Chlef et d'El Bayadh se sont dits «subjugués» par la beauté de ce site et «fiers» de l'Algérie qui abrite dans son

giron de tels endroits édéniques. «Ce festival nous a permis de vivre une semaine intense, chargée de découvertes, de visites et d'échanges», ont-ils déclaré unaniment, tout en souhaitant qu'un grand nombre de leurs semblables puissent bénéficier de telles sorties. Le festival du tourisme étudiantin à

Tlemcen, visant à tisser des relations d'échanges culturels et scientifiques entre étudiants des universités algériennes et à encourager le tourisme étudiant national, a vu la participation de quelque 800 étudiants provenant de Chlef, d'Adrar et d'El Bayadh.

APS

LES NOUVEAUX WALIS PRENNENT LEURS FONCTIONS

Mme Nouria Yamina Zerhouni à Boumerdès

Le wali de Boumerdès, Mme Nouria Yamina Zerhouni a pris hier ses nouvelles fonctions, en remplacement de Kamel Abbas, qui a été nommé wali d'Aïn Defla et ce dans le cadre du mouvement opéré dernièrement par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au sein du corps des walis et des walises délégués. La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée en présence des autorités locales, militaires et civiles, ainsi que des élus et des représentants de la société civile.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le nouveau wali a appelé les cadres, les élus et la société civile à "la coopération et à la coordination" en vue de réaliser le développement global de cette wilaya.

"Le développement de cette wilaya ne saurait se réaliser sans une forte et réelle participation des cadres de la wilaya, des élus locaux et de la société civile", a-t-elle estimé.

Elle a en outre appelé l'instance exécutive de la wilaya à "poursuivre les efforts de développement" au profit de l'intérêt général, en vue d'améliorer les conditions de vie du citoyen et de prendre en charge toutes ses préoccupations". C'est une tâche difficile" mais possible grâce à l'abnégation et



à la conjugaison des efforts afin d'atteindre la réussite escomptée et aplatisir les difficultés que nous rencontrons quotidiennement dans les différents domaines de développement", a indiqué Mme Zerhouni.

M. Abdallah Benmansour à El-Bayadh

Le nouveau wali d'El-Bayadh, Abdallah Benmansour, a pris ses fonctions, lundi, en remplacement de Mohamed Laid Khelfi, dans le cadre du mouvement opéré dernièrement dans le corps des walis par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

La cérémonie de prise de fonction de M.Benmansour, qui occupait auparavant le même poste à la tête de la wilaya de M'sila, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires, des cadres et élus locaux, ainsi que de représentants de la société civile.

Le nouveau wali d'El-Bayadh s'est engagé, dans une allocution prononcée à l'occasion, à ne ménager aucun effort dans la pour-



suite de l'action de développement et la promotion du service public dans cette wilaya, dans tous les domaines, avant d'appeler élus, cadres et représentants du mouvement associatif locaux pour leur collaboration, les appeler à soutenir les efforts du nouveau wali à qui il a souhaité plein succès dans

Le wali sortant, Mohamed Laid Khelfi, a, de son côté, salué les cadres, élus et représentants du mouvement associatif locaux pour leur collaboration, les appeler à soutenir les efforts du nouveau wali à qui il a souhaité plein succès dans

sa mission.

La wilaya d'El-Bayadh a réalisé, en matière de développement, au cours des dernières années, et à titre d'illustration, des taux de 98 % de raccordement au réseau de gaz naturel, de 93,47 % au réseau d'électricité et de 95 % aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, selon les services de la wilaya.

Elle a procédé à l'aménagement d'une zone d'activité au chef lieu de wilaya, en projetant deux autres dans les communes de La bioudh Sidi Cheikh et Bougibou, en plus d'inscrire à son actif plusieurs autres actions telles que la création de nouveaux périmètres agricoles dans le cadre de la concession.

M. Abdelghani Filali à Souk Ahras

Le nouveau wali de Souk Ahras Abdelghani Filali a pris hier officiellement ses fonctions en remplacement de Saâd Agoudjil nommé à la tête de la wilaya d'Ouargla à la suite du récent mouvement dans le corps des walis opéré par le président de la république, Abdelaziz Bouteflika.

La cérémonie de passation de consignes s'est déroulée à la salle des conférences Miloud Tahri en présence des autorités locales, d'élus, de membres de la société civile et de détenteurs de la wilaya.

Le nouveau wali a exprimé sa volonté à poursuivre les efforts du wali

précédent au service du développement de la wilaya avec l'implication de l'ensemble des responsables de l'exécutif local, des chefs de daïras, des communes et de la société civile.

De son côté, Saâd Agoudjil a invité les fonctionnaires à apporter tout leur soutien au nouveau wali qui a été chef de daïra à Dhalââ (Oum El Bouaghi), Ghardaïa, Merouana (Batna), Khenchela puis secrétaire général des walyses de Batna et d'Oran.

Le nouveau secrétaire général de la wilaya de Souk Ahras Toufik Laâyoun a également pris ses fonctions au cours de la même cérémonie.



DÉTENTE

Ouargla se dotera bientôt d'un parc de détente et de loisirs

Un projet de parc de détente et de loisirs a été retenu en faveur de la ville d'Ouargla dans le cadre de la création d'une aire de repos et de distractions à la satisfaction de la population locale, a-t-on appris lundi des responsables de la commune.

S'étendant sur une superficie de 7 km², localisée à proximité de la RN-49 près du quartier Said-Otba dans la périphérie d'Ouargla, ce projet devra être lancé incessamment en travaux après finalisation des procédures réglementaires afférentes, a révélé à l'APS le pré-

sident de l'Assemblée populaire communale (PAPC).

M. Abdelhamid Djezzar a précisé que la première tranche du projet en question dont l'appel d'offres national a été lancé porte sur la réalisation d'un forage destiné à l'irrigation des espaces verts qui y seront projetés et devant englober quelque 12.000 plants d'arbres, de différentes essences, dont l'eucalyptus, le mûrier, le peuplier, le pin d'Alep, le casuarina en plus d'autres arbres d'embellissement. Devant servir de lieu de détente et de loisirs, notamment

pour les familles, cet endroit récréatif comportera aussi une série de structures, dont des installations ludiques à la satisfaction des enfants, en plus d'un poste de surveillance et des installations pour différents services. Selon le PAPC d'Ouargla, en plus de profiter aux habitants d'Ouargla et des agglomérations voisines, ce projet, qui vient combler un déficit criard en structures du genre dans la région, servira également de lieu de repos et de détente pour les usagers de la route passant à proximité.

EL-TARF

300 participants à la 9^e édition de l'université d'été du CNAPEST

Plus de 300 adhérents au CNAPEST (Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique) venus des 48 wilayas du pays ont pris part, lundi à El-Kala, aux travaux de leur neuvième édition de l'université d'été. L'ouverture des travaux de cette rencontre baptisée au nom du défunt Benamor Laroussi, le plus ancien coordinateur de la wilaya d'El-Tarf, s'est déroulée au nouveau lycée d'El-Kala, en présence de Farid Benramdane, inspecteur principal chargé de la pédagogie au ministère de l'Education nationale et de Nouar Larbi, coordinateur national du CNAPEST.

Dans son intervention, le représentant du ministère de l'Education nationale a notamment mis l'accent sur l'importance de ce rendez-vous annuel qui permet, a-t-il dit, de débattre des différents aspects liés à la refonte pédagogique, la gouvernance et la professionnalisation des personnels.

Le coordinateur national du CNAPEST a, pour sa part, rappelé les défis à relever en matière notamment de révision du statut de l'enseignant et de la législation du travail.

Les trois ateliers de travail constitués à cette occasion s'atteleront, durant trois jours, à débattre de thèmes liés au statut particulier de l'enseignant, à la déontologie et aux perspectives ayant trait, entre autres, à l'élargissement et à la gestion du syndicat aux autres paliers, ainsi qu'aux revendications socioprofessionnelles. Une série de conférences en rapport avec la refonte pédagogique notamment sont à l'ordre du jour des travaux de cette université d'été.

ODEJ DE LA WILAYA DE SOUK-AHRAS

Affluence remarquable des jeunes

Les établissements de la jeunesse (ODEJ) de la wilaya de Souk-Ahras connaissent en cette période de canicule une affluence remarquable de jeunes en quête de distractions, a-t-on constaté.

Près de 2.000 jeunes dont l'âge oscille entre 6 et 35 ans se sont inscrits depuis janvier dernier dans les différents établissements de jeunes de la wilaya (salles omnisports et complexes sportifs de proximité entre autres), portant le nombre d'adhérents à ces structures à plus de 8.000 jeunes, a souligné le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Khemissi Chorfi, précisant que ce nombre est appelé à "croître davantage".

A titre d'exemple, la maison de jeunes Moulood Kacem Nait Belkacem de la commune d'Oum Laâdaim a enregistré un "record" de 300 jeunes inscrits depuis le début de l'année 2015, a indiqué M.

Chorfi, mettant l'accent sur "l'efficacité" du système de gestion de l'ODEJ de Souk-Ahras.

Les adhérents aux structures de jeunes se sont "impliqués" dans les différents clubs d'arts plastiques, arts dramatiques, sports, musique et internet entre autres, a ajouté le même responsable, mettant en avant l'importance de ces activités dans le renforcement des relations et des échanges édifiants. Pour encourager les jeunes à adhérer davantage dans les établissements de jeunes, l'ODEJ a consacré des Prix qui seront remis à l'issue de compétitions et concours dans divers domaines, a-t-on indiqué de même source. Le taux de raccordement au réseau d'internet dans les 38 établissements de jeunes que compte cette wilaya a atteint les 100%, s'est félicité M.Chorfi, rappelant que le matériel informatique de ces structures de jeunes a été modernisé à 80%.

Les responsables des établissements de jeunes s'attellent à donner à l'activité internet un cachet pédagogique pour qu'elle soit un moyen de renforcement des connaissances et des relations entre les jeunes, a-t-on indiqué.

APS

ORAN

Une nouvelle équipe médicale mise sur pied au profit des cancéreux



La prise en charge des malades cancéreux a été consolidée, lundi à Oran, à la faveur de la mise sur pied d'une nouvelle équipe médicale ayant pour mission de se déplacer aux domiciles des patients, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication du Centre hospitalo-universitaire (CHUO). Cette initiative entre dans le cadre de l'opération dite "hospitalisation à domicile" (HAD) qui a pour objectif d'épargner aux personnes souffrantes les contraintes du déplacement à l'hôpital, a indiqué à l'APS Kamel Babou.

"L'action en question bénéficie du soutien de la tutelle et intervient au titre du Plan national de lutte contre les pathologies cancéreuses élaboré pour la période 2015-2019", a-t-il expliqué. "Le but de l'hospitalisation à domicile consiste à

prodiguer certains soins qui ne nécessitent pas le déplacement du patient à l'hôpital", a indiqué M. Babou.

Une première équipe médicale à mission similaire avait été mise sur pied il y a quatre mois au CHUO, a-t-il rappelé, faisant savoir que la mobilisation du deuxième groupe de praticiens permet de faire bénéficier davantage patients de cette opération.

Selon la même source, au moins quinze malades différents se verront traités chaque jour à domicile grâce à cette initiative, pour laquelle deux véhicules neufs ont été

acquis par le CHUO et destinés exclusivement au déplacement des équipes concernées.

D'autres améliorations sont escomptées dans le domaine oncolo-gique avec la prochaine mise en place au CHUO de deux appareils de

radiothérapie de pointe appelés accélérateurs linéaires.

Le service de radiothérapie de cet hôpital dispose de deux appareils classiques (Cobalt), accueillant en moyenne 70 patients/jour de différentes wilayas de la région Ouest du pays. L'entrée en fonction des accélérateurs permettra d'accueillir davantage de malades et de les traiter le jour-même, alors que les délais actuels pour la prise de rendez-vous varient entre une à deux semaines en raison de la pression exercée sur ce service.

Le service de radiothérapie dont les locaux ont été récemment réhabilités en perspective de la réception des futurs équipements,

connaitra prochainement une autre opération portant extension de sa structure, signale-ton de même source.

Création d'une cellule de gestion des lits de maternité

Une cellule de gestion des lits des établissements publics spécialisés en obstétrique, pédiatrie et maternité a été créée dernièrement à Oran pour prendre en charge les parturientes, a-t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Installée au niveau de l'Etablissement hospitalo-universitaire (EHU) ier Novembre 1954, cette cellule travaille H/24 en collaboration avec différents services et établissements spécialisés en obstétrique et pédiatrie de la wilaya, a indiqué la chargée d'information à l'EHU, Faiza Hassi.

Créée sur décision de la direction de wilaya du secteur, elle dispose des données liées

aux lits libres et des médecins devant assurer la garde pour une meilleure prise en charge des cas d'accouchement et d'accueil des femmes enceintes.

Les établissements hospitaliers spécialisés en obstétrique et en pédiatrie relevant des structures sanitaires de la wilaya se chargent du transport des femmes enceintes dans des conditions sécurisées vers l'établissement sanitaire indiqué par la cellule de gestion des lits en cas de saturation de la capacité d'accueil, a-t-on ajouté.

Cette opération sera soumise à un contrôle périodique pour évaluer son application, a souligné Mme Hassi.

APS

SELON LA SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER Démantèlement d'un réseau de voleurs de véhicules

Un réseau de voleurs de véhicules composé de huit individus dont des récidivistes, a été démantelé par les services de police judiciaire de la wilaya d'Alger, a-t-on appris lundi de source policière.



Selon le chargé de communication de la sûreté de la wilaya d'Alger, 13 véhicules volés de différents types et marques ont été récupérés à la suite de démantèlement de ce

réseau. Cette bande, qui opérait dans les wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou et Blida, a été neutralisée "grâce à une extension des compétences des services de

police judiciaire" de la wilaya d'Alger, précise t-on.

Les interpellations ont eu lieu dans différentes wilayas y compris à Alger.

Les personnes

concernées ont été présentées devant le parquet d'Hussein Dey pour association de malfaiteurs, détention d'objets volés, récidive et faux et usage de faux.

Campagne de sensibilisation contre les dangers de la mer dans la wilaya d'Alger

Une campagne d'information et de sensibilisation contre les dangers de la mer est organisée dans plusieurs campings de jeunes et sites de baignades dans la wilaya d'Alger au profit des vacanciers, en particulier les plages les plus fréquentées, indique lundi la Protection civile.

Cette campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de la mer, décidée par la direction générale de la protection civile, est menée dans la wilaya d'Alger dans plusieurs plages à forte fréquentation, souligne un communiqué de la direction de la wilaya d'Alger de la Protection civile.

Etalée du 2 au 25 août, cette

campagne de sensibilisation touchera notamment les camps de jeunes dans plusieurs sites à Sidi Fredj, dans la commune de Zeralda, ainsi que ceux de Ain Tayla et El Marsa, dans la daïra de Dar El Beida. La même initiative de la Protection civile de la wilaya d'Alger sera dans un autre volet dédiée à la sensibilisation des baigneurs des plages de Kadouds (commune de Heuraoua), El Kettani (Bab El Oued), Azur Plage (Zeralda) et Sidi Fredj (Staoué). Depuis le début de la saison estivale 2015, au moins 60 personnes sont mortes par noyade en mer et sur les plans d'eau, dont des retenues collinaires d'irrigation agricole.

Secousse tellurique de magnitude 2,8 à Reghaïa

Un tremblement de terre d'une magnitude de 2,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu dimanche soir (21h38) à Reghaïa dans la wilaya d'Alger, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au sud-ouest de Reghaïa, a précisé la même source.

TISSEMSILT: Deux incendies détruisent plus de 36 hectares



Deux incendies déclarés dimanche à Tissemsilt ont détruit plus de 36 hectares de forêt et de maquis, a-t-on appris lundi des services de la Protection civile.

Le premier incendie a été signalé à la forêt "Ouled Ali" dans la commune de Lardjem détruisant 35 ha d'arbres de pin d'Alep et de chêne et des maquis.

Le deuxième s'est déclaré au niveau de la forêt Beni Lahcen dans la commune éponyme et a ravagé plus d'un hectare d'arbres fores-

tiers, selon la même source.

Les éléments de la Protection civile, soutenus par des ceux de la Conservation des forêts, ont maîtrisé le feu lundi matin, a-t-on indiqué.

L'intervention rapide des agents a empêché la propagation des flammes à des habitations rurales riveraines et permis la protection de plus de 1.000 ha d'arbres dont recèle la forêt d'Ouled Ali, selon la même source.

Pas moins de 44 agents des unités d'intervention de la protection civile et 14 agents des services des forêts ont été mobilisés, de même que sept camions citernes et quatre véhicules tout terrain pour intervenir dans ces zones accidentées.

La cause de ces feux serait la canicule que connaît la région depuis la semaine dernière et les vents chauds qui soufflent sur la région facilitant la propagation des flammes.

MIGRANTS : 1.700 tentatives d'intrusion dans le tunnel sous la Manche



Quelque 1.700 tentatives d'intrusion de migrants voulant gagner la Grande-Bretagne ont été constatées sur le site d'Eurotunnel près de Calais (France) dans la nuit de dimanche à lundi, et un policier a été blessé au visage par un jet de pierre, a indiqué une source policière.

Un millier de migrants ayant essayé de pénétrer le tunnel sous la Manche ont été refoulés par les forces de l'ordre du site tandis que 700 ont été «interceptées» à l'intérieur même du site, a précisé cette source.

Un membre des forces de l'ordre a par ailleurs été blessé «au visage et à la tête» par un jet de ballast - ces pierres qui forment le support des rails -, selon la

source policière. Il a été transporté à l'hôpital pour des points de suture, tandis que l'auteur du jet, «un migrant soudanais, a été interpellé».

Le tunnel sous la Manche fait l'objet depuis des semaines de tentatives massives d'intrusion de migrants prêts à tout pour gagner la Grande-Bretagne, qu'ils considèrent comme un «eldorado». Pour renforcer la sécurité, Londres et Paris ont dépêché sur place de 120 policiers supplémentaires, en appui au contingent de 300 déjà déployés.

Mais la pression migratoire reste très forte. Plusieurs dizaines de migrants sont morts au cours des dernières années en tentant de pénétrer le tunnel.

ESPAGNE: Un migrant marocain meurt asphyxié dans une valise



Un migrant marocain de 27 ans est mort étouffé dans une valise placée dans le coffre d'une voiture sur un ferry, en tentant d'entrer illégalement en Espagne, a annoncé lundi la Garde civile.

Son frère, 34 ans, avait embarqué légalement dimanche avec un véhicule à bord du ferry qui reliait Melilla (enclave espagnole au Maroc) et Almeria (sud de l'Espagne). Il semble avoir tenté de faire passer clandestinement son jeune frère en Espagne, en le ca-

chant à bord du véhicule, ce qui a entraîné sa mort par asphyxie, a déclaré un porte-parole de la Garde civile cité par l'AFP. Pendant le voyage, il a découvert que son frère ne respirait plus et a averti l'équipage. Tous

les efforts de réanimation, de l'équipage à bord du ferry puis des secouristes dans le port d'Almeria sont restés vains.

Le grand frère a été arrêté et inculpé d'homicide involontaire. Chaque année, des milliers de migrants risquent leur vie pour atteindre Ceuta et Me-

llila, représentant les seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Union européenne.

Certains tentent de franchir les clôtures de sept mètres de haut séparant ces enclaves espagnoles au Maroc, tandis que d'autres essaient de gagner la péninsule ibérique à bord d'embarcations. Dimanche, quatre migrants originaires d'Afrique subsaharienne se sont noyés en tentant de gagner Ceuta à la nage depuis la côte marocaine, selon les autorités marocaines.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : Les glaciers fondent de plus en plus vite



CRISE DES MIGRANTS EN EUROPE Les interventions au Proche-Orient sont les causes directes

La crise des migrants en Europe est la conséquence des interventions militaires en Irak, Syrie et Libye, a déclaré le président tchèque Milos Zeman dans une interview au journal tchèque *Blesk*.

«La vague actuelle de migration en Europe prend racine dans l'idée absurde de l'invasion de l'Irak, qui était censé avoir des armes de destruction massive, mais finalement rien n'a été trouvé. Elle est également provoquée par l'idée folle de restaurer l'ordre en Libye, et puis en Syrie», a déclaré le président tchèque.

A la suite de ces opérations militaires, des groupes terroristes ont survécu sur le territoire de ces pays, ce qui a déclenché un afflux incontrôlé de migrants clandestins vers Europe, estime M. Zeman.

Toujours selon lui, les Etats-Unis ne sont pas les seuls responsables de cette situation. Ils partagent la faute avec leurs alliés de l'Union européenne (UE) qui ont aussi coordonné les opérations contre la Libye.

En outre, le président tchèque a exprimé son intention de proposer, lors de la session anniversaire de l'Assemblée générale de l'ONU en septembre prochain, la création d'unites militaires chargées de détruire les camps d'entraînement terroriste. «Voici ce que nous devons faire pour l'instant, et pas pénétrer quelque part avec des chars, de l'artillerie et de l'infanterie», a indiqué Milos Zeman.

La République tchèque, membre de l'UE depuis 2004, s'est engagée à accueillir sur son sol 1.500 réfugiés, d'ici 2017. À l'heure actuelle, elle est sur tout un pays de transit vers l'Europe de l'Ouest.

Selon la porte-parole de la police des étrangers tchèque, Katerina Rendlova, la police a intercepté en République tchèque au cours des six premiers mois de l'année, 3.018 migrants illégaux, chiffre en hausse de 48% comparé à la même période de 2014.

La fonte des glaciers a atteint, depuis le début des années 2000, un niveau historique et se poursuit même si le réchauffement climatique fait une pause, selon une étude publiée par la revue scientifique *the Journal of Glaciology*.

Une équipe du Service de surveillance mondial des glaciers basée à l'université de Zurich a rassemblé des données de terrain entre 2001 et 2010 pour quelques centaines de glaciers à travers le monde. Des mesures qu'ils ont ensuite comparées à des données satellitaires antérieures ou à des sources picturales et écrits pour les temps encore plus anciens.

«Les glaciers étudiés fondent en moyenne d'un demi à un mètre d'épaisseur chaque année, ce qui est deux à trois fois plus que la moyenne enregistrée au XX^e siècle», explique Michael Zemp, directeur du Service de surveillance mondial des glaciers et co-auteur

de l'étude. «Les mesures sur le terrain ont été effectuées sur quelques centaines de glaciers, mais, d'après les images satellites dont nous disposons, le phénomène concerne des dizaines de milliers de glaciers à travers le monde entier», affirme le chercheur. Un phénomène sans précédent selon l'étude.

L'intense fonte des deux dernières décennies a entraîné une modification de la dynamique des calottes glaciaires. «L'avenir, les glaciers continueront de fondre même si les températures restent stables», avertit Michael Zemp.

Selon le chercheur, «les résultats préliminaires enregistrés pour les années les plus récentes (2011-2014, non inclus dans l'étude) montrent que la fonte des glaciers se poursuit à un niveau très élevé. Le record de fonte de glace du XX^e siècle (observée en 1998) a été dépassé en 2003, 2006, 2011, 2013 et probablement à nouveau en 2014».

L'ONU finalise un plan d'action pour la planète d'ici 2030

Les pays membres de l'ONU ont finalisé dimanche, à l'issue d'une semaine de négociations, un plan d'action pour éradiquer l'extrême pauvreté dans le monde intitulé «Transformer notre monde, programme de développement durable d'ici

ralement de l'ONU. Il comprend 17 Objectifs de développement durable déclinés en 169 «cibles». Le premier est «d'éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde».

D'autres objectifs concernent la réduction des inégalités, «un travail décent pour tous», «des modes de production et de consommation durables» et «des sociétés pacifiques et ouvertes à tous» car paix, développement et bonne gouvernance vont de pair. L'objectif nu-

méro 13 enjoint aux gouvernements de «prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions». Les responsables de l'ONU soulignent le lien avec la négociation climatique qui doit se conclure fin décembre à Paris, même si les deux initiatives avancent séparément. Le document, d'une trentaine de pages, appelle à conclure à Paris «un accord ambitieux et universel sur le climat».

Naissance de 4 pandas jumeaux dans le sud-ouest de la Chine

Deux pandas géants ont chacun donné naissance à des jumeaux dimanche dans la province du Sichuan dans le sud-ouest de la Chine. Les nouveaux pandas nés sont des mâles. Ils pèsent entre 163,5 g et 180,4 g. Avec ces quatre naissances, le nombre de pandas géants nés au cours de l'année dans la base de Chengdu est de 9 pandas. La basse compte actuellement environ 144 pandas géants.

APS

BIRMANIE 46 morts dans des inondations

Au moins 46 personnes sont mortes dans les inondations qui touchent la Birmanie depuis quelques jours et affectent plus de 200.000 personnes. «46 personnes sont mortes et plus de 200.000 ont été affectées par les inondations à travers le pays», selon une source du département d'aide et de réinstallation du ministère des affaires sociales.

Des pluies diluviales de mousson ont provoqué une montée des eaux rapides et des glissements de terrain, détruisant des milliers de maisons, de terres agricoles, de ponts et de routes, notamment dans le centre et le nord, où certaines zones sont coupées du reste du pays. Dans certains Etats, comme celui de Chin, les glissements de terrain se sont multipliés, détruisant plus de 700 mai-

suns à Haka, la capitale régionale. Un peu plus loin dans cette zone, 5.000 personnes sont hébergées dans des camps de secours, d'après le journal officiel *New Light of Myanmar*. Le président Thein Sein a promis que le gouvernement allait faire «tout son possible» pour fournir des secours mais certaines parties de l'Etat Chin ont été «coupées du reste de la région». Les pluies ont également meurtri l'Etat Rakhine, qui accueille déjà quelques 140.000 personnes déplacées, principalement des musulmans Rohingyas, qui vivent dans des camps de fortune.

D'autres pays asiatiques sont également touchés depuis quelques jours par ces fortes pluies de mousson, notamment en Inde, au Népal, au Pakistan et au Vietnam.

L'IMPORTANCE DU JUSTE POIDS PENDANT LA PREMIÈRE GROSSESSE

La prise de poids pendant la première grossesse a un impact sur les suivantes. Une femme en insuffisance pondérale ou en surpoids lors de sa première conception sera sujette à un risque de complications accru pour les naissances suivantes.

Attention à votre poids pendant la première grossesse car il a une influence sur les naissances suivantes ! C'est ce que révèle une recherche de l'Université Saint Louis (Saint-Louis, Missouri, Etats-Unis). Alors que le juste poids est recommandé par tous les médecins et dès la première grossesse, la majorité des femmes ne savent pas vraiment ce qu'est la prise de poids adaptée pour elles. Et pourtant, elle a des effets sur l'avenir.

Même si le premier accouchement se déroule sans encombre et que l'enfant est en bonne santé, une femme qui est en sous-poids ou surpoids lors de sa première grossesse voit le risque de complications augmenter lors de la grossesse suivante.

Risques pour la mère et l'enfant

La prise de poids doit être adaptée à l'indice de masse corporelle (IMC) de départ de la femme. Lorsqu'elle est insuffisante ou excessive, elle entraîne, pour la prochaine grossesse, des risques de complications accrues pour la mère comme l'enfant. Ces risques ne disparaissent pas, même si le poids est normal au cours de cette autre grossesse. Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les dossiers des registres des naissances de 121 092 femmes. Cela leur a permis de confirmer l'accroissement des risques. Par rapport aux femmes ayant un



poids de santé, les femmes avec un poids trop faible ont 20% de risque en plus de naissance prématurée et 40% d'avoir un bébé de petite taille pour l'âge gestationnel au cours de la deuxième grossesse.

Pour les femmes en surcharge pondérale, le risque est accru de 54% d'avoir un bébé de grande taille pour l'âge gestationnel, 156% de pré-éclampsie, 85% d'accouchement par césarienne et 37% de décès

néonatal dans les 28 premiers jours de vie. La conclusion des chercheurs est sans appel : les femmes doivent apprendre à bien gérer leur poids, et cela dès le premier enfant.

GROSSESSE : EXISTE-T-IL UN REMÈDE CONTRE LES NAUSEES?

Les nausées durant la grossesse sont très désagréables, elles peuvent compliquer le quotidien d'une femme enceinte. Y a-t-il un moyen de les atténuer voir de les supprimer ? Avec plus de 7 femmes enceintes sur 10 touchées, c'est sans aucun doute le maux de grossesse le plus fréquent.

Certes, les nausées ne sont dangereuses ni pour le bébé ni pour sa maman, et elles disparaissent généralement au début du second trimestre. Mais en attendant, elles peuvent réellement gâcher le premier trimestre tant elles éprouvent, physiquement et moralement. Par principe, on évite l'automedication et l'on en parle à son gynécologue ou sa sage-femme pour une éventuelle prescription d'anti-vomiting. « On prescrit généralement des médicaments anciens, dont on connaît bien la pratique. Il faut se méfier des médicaments nouveaux sur lesquels nous n'avons pas assez de recul, notamment en terme d'effets sur le fœtus », précise le Pr Jacques Lansac, professeur de gynécologie. Et d'ajouter que ces médicaments sont plus ou moins efficaces, les nausées de grossesse étant un mal assez compliqué à traiter, ayant aussi une composante psychologique.. Pour autant, il existe des petits trucs pour les atténuer.

On commence par adopter ces quelques habitudes hygiéno-alimentaires :

- Fractionner ses repas afin de ne jamais avoir l'estomac ni trop vide, ni trop plein.
- Prévoir quelques biscuits sur la table de nuit pour ne pas se lever à jeun.
- Au réveil, boire un verre d'eau à température ambiante avec un peu de jus de citron.

- Éviter les aliments gras, lourds à digérer, ainsi que tous ceux qui écourent. Idem pour les odeurs (tabac, parfum, odeurs de cuisine...).

- Privilégier les aliments à index glycémique bas (pâtes et riz semi-complets ou complets, par exemple).

- Dormir suffisamment : les nausées s'accentuent souvent en cas de fatigue.

On consulte si les vomissements sont importants, empêchent de s'alimenter correctement, font perdre du poids. Un bilan sanguin sera alors réalisé. L'hyperémèse gravidique (nausées aggravées) est rare (1 à 2 % des femmes enceintes) mais peut parfois nécessiter une hospitalisation.

Du côté des médecines douces

En homéopathie, il est toujours préférable de consulter un spécialiste pour une prescription individualisée. À défaut, pren dre :

- Ipeca 5 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de nausées qui ne sont pas atténuées après vomissements.

- Ipeca 5 CH (2 granules 3 fois par jour) + Ignatia amara 5 CH (même posologie) en cas de nausées avec goûts qui changent.

- Labelia inflata 5 CH (2 granules 3 fois par jour) si les nausées s'accompagnent de toux.

- Arsenicum album 9 CH (2 granules 3 fois par jour) si, en plus des nausées, vous



êtes anxieuse, sujette aux diarrhées et vomissements.

En phytothérapie, le gingembre est recommandé par la Haute Autorité de Santé (HAS) comme efficace contre les nausées. « La femme enceinte peut le prendre sous forme de gélule, à raison de 2 g maximum par jour, mais aussi frais, confit ou en infusion », précise le Dr Fabienne Millet, docteur en pharmacie spécialisé en phytothérapie et aromathérapie.

En aromathérapie, la pharmacienne conseille l'inhalation sèche d'HE de citronnier : sur un mouchoir en papier, on applique 2 gouttes d'huile essentielle, puis on respire.

La HAS a aussi validé l'efficacité de l'acupuncture contre les nausées et, plus précisément, l'acupuncture du point 6MC (neiguan) situé au niveau de l'avant-bras, trois doigts au-dessus du poignet.

Les prises en charge psycho-corporelles peuvent être intéressantes, tant pour les nausées que pour les autres maux de grossesse. « C'est le cas notamment de l'hypnose, qui aide le corps à trouver ses propres ressources pour gérer ces maux », explique Nicolas Dutriau, sage-femme.

**Enfants :
30 minutes
d'Ipad par
jour, pas plus !**



Une récente étude australienne vient de révéler que l'usage de l'Ipad et des smartphones pendant l'enfance pouvait avoir des répercussions sur la santé à l'âge adulte. Elle préconise un usage de 30 minutes maximum par jour.

Votre enfant joue-t-il sur l'Ipad ? Attention : selon Stéphanie Cassidy, une ergonome australienne, les enfants et les adolescents qui passent plus de 30 minutes par jour devant l'écran de leur Ipad auraient plus de risques que les autres de développer des douleurs lombaires et cervicales chroniques à l'âge adulte. Pour en arriver à cette conclusion, la professionnelle s'est associée à une étude menée par la Curtin University (Australie) sur 159 enfants parmi lesquels 30 avaient moins de 2 ans. Les chiffres font froid dans les dos : 70 % des petits volontaires savaient utiliser une tablette et/ou un smartphone, 60 % d'entre eux y avaient accès pendant la semaine et 10 % y passaient même plus d'une heure par jour. Par ailleurs, pour 40 % des parents interrogés, la tablette faisait office de "nounou" nouvelle génération....

"Les résultats de cette étude confirment que 30 minutes par jour est une durée maximum, afin d'éviter les troubles musculo-squelettiques (TMS) chroniques à l'âge adulte, affirme Stéphanie Cassidy. De plus, pendant que l'enfant est devant l'écran, il est important de surveiller sa posture : le dos doit rester bien droit (surtout pas creuse), le cou doit être détendu et le menton ne doit pas être penché sur la poitrine. Au besoin, proposez à votre enfant de soutenir son dos avec des coussins. Par ailleurs, s'il se plaint de douleurs au niveau de la nuque, des yeux ou du dos, il faut les prendre au sérieux, et consulter un professionnel au plus vite."

MÉDICAMENTS

5 RÈGLES POUR DIMINUER LES RISQUES D'EFFETS SECONDAIRES

Quelques mesures simples permettent d'éviter les effets secondaires liés au mauvais usage des médicaments. Et de réagir au bon moment en cas de problème.

Suivre la prescription

Cela paraît évident mais... une ordonnance est vraiment à suivre scrupuleusement. Cela signifie que vous devez prendre les médicaments prescrits aux quantités et aux moments de la journée indiquées par le médecin. Lorsque vous avez plusieurs médicaments à prendre par jour, n'hésitez pas à utiliser un pilulier pour éviter les oubli et les doubles prises. Si le médicament ne vous soulage pas, n'augmentez pas les doses de votre propre chef. A l'inverse, si vous pensez qu'un médicament déclenche un effet secondaire, ne l'arrêtez pas sans l'avis du médecin ou du pharmacien.

Lire la notice

Lorsque vous prenez un médicament pour la première fois, n'hésitez pas à lire la notice. C'est plus qu'un simple mode d'emploi, elle indique quelles sont les risques éventuels les plus fréquents comme les plus rares et explique que faire lorsqu'ils surviennent. Enfin, la notice permet de savoir pour qui le médicament est contre indiqué. En cas de doute, joignez votre médecin.

Ouvrir un dossier pharmaceutique

Le dossier pharmaceutique (DP) va recenser tous les médicaments qui vous ont été délivrés au cours des quatre derniers mois, qu'ils soient prescrits par votre médecin ou conseillés par votre pharmacien. Un DP s'ouvre dans n'importe quelle pharmacie, il suffit d'en faire la demande. Ensuite tout pharmacien pourra le consulter et ainsi connaître vos traitements lorsqu'il vous présentera chez lui.



Surveiller l'automédication

Ne prenez pas un médicament qui a été prescrit à quelqu'un d'autre, même si vous avez les mêmes signes cliniques. Et lorsque vous achetez un médicament vendu sans ordonnance, restez vigilants. Ces médicaments peuvent contenir un principe actif déjà présent dans vos traitements, vous risquez alors un surdosage.

Ils peuvent également interagir avec vos autres médicaments. Si vous avez ouvert un dossier pharmaceutique, le pharmacien pourra contrôler ces éventualités.

Éviter le jus de pamplemousse en excès

Boisson pleine de bienfaits, le jus de pamplemousse peut augmenter la fréquence et la gravité des effets indésirables de certains médicaments. Les médicaments concernés restent en nombre limité mais il s'agit de produits assez courants comme certaines statines, des anti-arythmiques, des antidépresseurs... En pratique, il suffit de boire deux verres de jus de pamplemousse pendant deux jours pour observer une interaction significative.

SOUFFLER DANS UN BALLON POUR EN FINIR AVEC LES OREILLES BOUCHÉES

Votre enfant a les oreilles bouchées ? Faites-lui expirer dans un ballon... avec le nez. L'astuce, sérieuse, est soufflée par des chercheurs britanniques. Souffler du nez dans un ballon. L'astuce peut prêter à rire pourtant elle pourrait sérieusement aider à déboucher ses oreilles.

Observée souvent chez les enfants, la sensation d'oreilles bouchées peut provenir de plusieurs causes comme l'accumulation de cérumen (cire protectrice du conduit auditif) dans l'oreille.

Cela peut aussi découler de l'accumulation de liquide dans les trompes d'Eustache (réaction de la muqueuse qui sécrète un liquide quand le conduit auditif est congestionné), ce qui peut arriver à la suite d'un rhume ou d'une otite.

Le Dr Ian Williamson, de l'université de Southampton, aux Etats-Unis, a découvert que souffler dans un ballon avec le nez permettrait de réduire l'accumulation de liquide qui obstrue les oreilles. Le procédé faciliterait le passage de l'air entre les fosses nasales et les oreilles.

L'expérience, relatée dans le journal Canadian Medical Association Journal, a été menée sur 320 enfants âgés de 4 à 11 ans qui souffraient d'oreilles bouchées et de problèmes d'audition.

Trois fois par jour, pendant un mois, les jeunes patients ont soufflé avec le nez dans un ballon spécial. Résultat un mois



plus tard : près de 47 % des enfants n'avaient plus les oreilles bouchées, contre 36 % dans le groupe témoin qui n'avait pas soufflé dans un ballon.

Le Dr Williamson précise que la technique n'est pas nouvelle et est déjà utilisée par plusieurs médecins. Cependant, c'est la première étude à confirmer la relative efficacité à plus grande échelle.

"Cela paraît un peu farfelu", concède-t-il à la BBC. Mais le chercheur assure que cet outil fonctionne et qu'il devrait être plus largement employé. "Nous sommes confiants dans nos résultats et [cette technique] semble être une très bonne méthode pour améliorer les symptômes et la qualité de vie des patients tout en réduisant les traitements médicaux".

SOUK AHRAS :

Appel à la promotion de la photographie d'art



Les participants à la première édition du salon national de la photographie d'art, ouvert dimanche à Souk Ahras, ont appelé à la promotion de cette discipline artistique.

Ahmed Hamel, photographe de la wilaya d'Annaba, a estimé, à l'ouverture de cette manifestation organisée par la maison de la culture, que la photo est le moyen privilégié d'immortaliser les scènes et les événements de la vie en fixant pour la postérité des détails que le texte et autres documents ne peuvent rendre avec la même exactitude.

Trois œuvres photographiques de chacun des 20 artistes issus de différents coins du pays participant à ce salon organisé avec la collaboration de la direction de la culture et le théâtre régional de cette ville, seront choisies par un jury composé d'enseignants spécialisés, a indiqué le même intervenant, diplômé en 1989 de l'institut national supérieur des arts du spectacle et du cinéma d'Alger, réalisateur de cinéma, prix 2012 du jury du festival de Bari (Italie) pour son film «Le jeu».

Le directeur de la maison de la culture, Redha Gherssi, a indiqué, de son côté, que cette manifestation vise la promotion de l'art de la photographie comme moyen de communication et à offrir un espace pour l'échange d'expériences entre photographes et participants.

Ce salon de deux jours, ajoute le même responsable, permettra aux visiteurs de découvrir des paysages, des sites historiques et archéologiques et des portraits, œuvres de jeunes amateurs. Des ateliers «photoshop» et «lightroom» sont prévus en marge de cette manifestation qui se déroule à la salle des fêtes Djouad Nourreddine du chef lieu de wilaya, sur le thème «Souk Ahras vue par des photographes».

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN: Journées du film arabe primé fin décembre à Constantine

Le Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) marquera sa présence à la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» avec une session spéciale «Journées du film arabe primé», prévue à la dernière semaine de décembre 2015, a annoncé, dimanche après-midi à Oran, le commissaire du FIOFA, Brahim Seddiki.

Le programme de cette session prévoit la projection de pas moins de 14 longs métrages, d'une dizaine de courts métrages et d'un nombre de documentaires, a indiqué M. Seddiki lors d'une conférence de presse consacrée au bilan de la 8e édition du FIOFA (3 au 12 juin 2015). Cette édition a été «grande dans toutes ses dimensions», a-t-il estimé, déclarant «nous avons pris en charge l'organisation de ce festival en février et nous avons tenu à ce qu'il soit grand».

Le commissaire du festival trouve également que cette édition était «différente des précédentes sur le fond et le contenu», rappelant qu'elle a été marquée notamment par la création de plusieurs ateliers et un hommage rendu à deux figures célèbres du ci-



nema, l'Egyptienne Leila Aloui et l'Algérien Rachid Boudjedra, et de la littérature arabes et à quatre autres symboles de la créativité arabe défunte, à savoir Faten Hamama, Qossei Darwich, Fatima Berber et Assia Djebbar. La huitième édition du FIOFA a enregistré la participation de cinéastes de 17 pays arabes et du cinéma en tant qu'un invité d'honneur, la projection pour la première fois de 38 films produits en 2014 et 2015, et la présence de 13 stars du cinéma arabe et mondial, a-t-il encore rappelé.

Au passage, M. Seddiki s'est félicité de la qualité du public qu'il a qualifié «d'acquis» dans cette édition, faisant savoir que les projections ont enregistré une moyenne de 5.000 spectateurs pour les documentaires, 5.000 pour

les courts métrages et 10.000 pour les longs métrages.

Il a également valorisé la forte présence d'organes d'information au 8e FIOFA, citant la réalisation de 1.200 articles de presse et de plus de 340 émissions télévisuelles.

Le commissaire du festival a ajouté que cette édition a été aussi marquée par l'inauguration de nouveaux acquis pour le septième art à Oran dont notamment une stèle dédiée au cinéma à hai «El Hamri», en plus de la participation de 400 jeunes à un casting organisé en marge du festival.

Tout en reconnaissant certaines lacunes à corriger à l'avenir, M. Seddiki a annoncé l'organisation de la 9e édition du FIOFA du 23 au 30 juillet 2016.

Des artistes algériens et étrangers au 5e Festival international «Eté en musique à Alger»



Une pléiade d'artistes algériens et étrangers représentant différents genres musicaux prendront par la 5e Festival international «Eté en musique à Alger», prévu du 6 au 28 août à Alger, a indiqué dimanche le commissaire de cette manifestation.

Parmi les têtes d'affiches, figurent le chanteur et poète Lounis Aït Men-

placé sous le thème «L'Algérie unie par la musique», Guenna Maamar a souligné que des vedettes algériennes et étrangères seront au rendez-vous aux côtés des chanteurs émergents de la diaspora algérienne en Europe.

Parmi les têtes d'affiches, figurent le chanteur et poète Lounis Aït Men-

guelet, Hamid Baroudi, Diwane Gaada Béchar, Houari Dauphin, le groupe Baby-lone, la chanteuse française de R'n'B Vita, le groupe Triana d'Alger, le rappeur français Sultan et bien d'autres figures qui seront au rendez-vous.

Ces artistes qui se produiront à la salle Ibn Zeydoun, au Théâtre de

verdure et à l'esplanade de Riad El-Feth, gratifieront le public algérois de différents styles musicaux, comme l'andalou, rai, chaoui, gnaoui, targui, rap et R&B.

A propos du budget alloué à ce festival, le commissaire a indiqué qu'il y avait une «restriction budgétaire» décidée par le ministère de la Culture pour introduire «plus de rigueur» dans le financement des festivals. «Nous avons demandé un budget estimatif de 7,5 millions de dinars», a-t-il dit, en soulignant la nécessité de «recourir, à l'avenir, à des sponsors privés».

Le Festival culturel international «Eté en musique à Alger» a été créé en 2010 dans le but de promouvoir l'échange et de consolider la cohésion sociale à travers une animation culturelle pérenne.

«Mission impossible» à la tête du box-office nord-américain

Le cinquième opus de la série des films «Mission impossible» a récolté 56 millions de dollars pour son premier week-end d'exploitation, selon les chiffres provisoires publiés dimanche par une société spécialisée. Intitulé «Mission impossible: rogue nation», le film dans lequel Tom Cruise incarne le célèbre agent Ethan Hunt a eu un début qui a «écrasé toutes les prévisions», selon des experts en médias. En deuxième position, également un nouveau film: la co-

médie «Vive les vacances» avec Ed Helms et Christina Applegate. Dans l'espoir de ressouder sa famille, un père entraîne son épouse et leurs enfants dans une traversée épique des Etats-Unis. Elle a engrangé 14,85 millions de dollars ce week-end. Le mini super-héros de «Ant-Man», «l'homme fourmi» qui avait mené le classement pendant deux semaines, est rétrogradé au troisième rang avec 12,61 millions de dollars, et 132,15 millions en trois semaines. «Les Minions», aven-

tures de gélules jaunes à lunettes à la recherche d'un nouveau maître du mal, ont rapporté 12,15 millions sur le week-end et 287,34 millions en quatre semaines.

La cinquième place revient à «Pixels», une comédie dans laquelle Adam Sandler tente d'empêcher une invasion d'extra-terrestres inspirés par les jeux d'arcades des années 80. Recettes: 10,40 millions ce week-end et 45,60 millions en deux semaines.

APS



MALI

Dix soldats tués dans l'attaque d'un camp de l'armée malienne

Dix soldats maliens ont été tués lundi dans une attaque terroriste contre un camp de l'armée à Gourma Rharous, dans la région de Tombouctou au nord du pays, ont indiqué des sources militaires maliennes.



"Ce matin à Gourma-Rharous, on a essuyé une attaque terroriste qui a fait dix morts dans nos rangs. Jusqu'à présent, on est en train de recouper les informations du terrain", a affirmé une des sources militaires citée par l'agence AFP, mais sans l'identifier.

Selon cette source à Gao, la plus grande ville du nord malien, l'attaque a eu lieu "aux environs de 05h30" (locales et GMT).

Des militaires ont été déplacés sur les lieux, à environ 140

km à l'est de Tombouctou".

Une autre source militaire, un responsable dans l'armée joint à Bamako, citée par la même agence, a confirmé l'assaut qui a ciblé "une unité de la Garde nationale" basée à Gourma Rharous.

"Une dizaine de nos hommes ont été tués" par les assaillants, qui sont des éléments extrémistes liés au groupe terroriste "Ansar Dine", a ajouté ce responsable, indiquant être dans l'attente de rapports

complémentaires du terrain.

Cette attaque survient deux jours après une embuscade contre l'armée vers Nampala (centre) qui, selon un communiqué du gouvernement, a fait samedi deux morts parmi les soldats maliens.

Longtemps concentrées dans le nord, les attaques des extrémistes se sont étendues depuis le début de l'année vers le centre, puis à partir de juin dans le Sud, près des frontières ivoirienne et burkinabé.

NIGERIA

13 morts dans une attaque de Boko Haram près de Maiduguri

Treize personnes ont été tuées dans la nuit de samedi à dimanche à Malari, à environ 20 km au sud de Maiduguri dans le nord-est du Nigeria, lors d'une attaque du groupe terroriste Boko Haram. Dimanche vers 06h00 du matin (06h00 GMT), «des terroristes sont venus dans une mission de vengeance, ils ont tué 13 jeunes et en ont blessé 27 autres, dont des femmes et des enfants. Ils ont aussi mis le feu à plein de maisons et ils nous ont accusés d'avoir dit aux soldats où ils se cachaient», a rapporté Moha Saleh, un fermier de 32 ans.



Les éléments de Boko Haram sont venus «par la route de Bama, qui mène aussi à la forêt de Sambisa», un de leurs fiefs historiques, a précisé à l'AFP, Goni Musa, un milicien qui combat Boko Haram aux côtés de l'armée nigériane.

«Ils ont brûlé des maisons et des boutiques avant de partir.

Nos femmes et nos enfants terrorisés ont fui dans la brousse et rejoignent Maiduguri ce matin», a-t-il poursuivi.

«Ce matin, 13 corps ont été retrouvés, certains ont reçu une balle dans le dos, ce qui veut dire qu'ils fuyaient quand les terroristes les ont tués», a ajouté M. Musa. Malari a déjà été la cible de plusieurs attaques ces derniers mois, dont un attentat-suicide mené début juillet par une adolescente dans une mosquée, qui avait fait 12 morts parmi les fidèles.

L'insurrection du groupe Boko Haram et sa répression par les forces de l'ordre nigériennes ont fait plus de 15.000 morts depuis 2009.

Ban Ki-moon condamne le meurtre d'un Casque bleu en Centrafrique

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a condamné la mort d'un Casque bleu de la mission onusienne en République centrafricaine (Minusca) lors d'un accrochage avec des hommes armés à Bangui.

Selon un officier de la Minusca, un Casque bleu de la mission a été tué dimanche et au moins huit autres personnes blessées après avoir été pris pour cible par des individus armés à Bangui. M. Ban a appelé à une réaction rapide pour traduire en justice les auteurs de ce crime, et a exhorté les groupes armés à respecter l'impartialité de la Minusca.

D'après une source de la Minusca, les Casques bleus «ont lancé une opération en envoyant une patrouille» dans le quartier musulman KM5 suite à un mandat d'arrêt délivré par le parquet de Bangui «ordonnant l'arrestations d'un ancien chef de l'ex-rébellion Sékéla, qui avait pris



le pouvoir à Bangui en mars 2013, avant d'en être chassé l'année suivante.

Le renversement en mars 2013 du président François Bozizé par une rébellion la Sékéla, avait plongé la Centrafrique dans la plus grave crise de son histoire depuis son indépendance en 1960, déclenchant des tueries de masse entre communautés musulmanes et chrétiennes.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE BEJAIA

MISE EN DEMEURE

-Vu, le marché n° 02/2015 approuvé le 06.04.2015 portant sur l'assainissement du village El Ma et ses environs, commune de Chellata
Lot : Achèvement des travaux

-Vu, l'ODS de commencement des travaux du : 06.04.2015

-Vu, la mise en demeure n° 1464/DRE/269/S.ASST/WB/2015 du 27.05.2015

-Vu, la mise en demeure n° 1799/DRE/342/S.ASST/WB/2015 du 28.06.2015

-Vu, la mise en demeure n° 1956/DRE/360/S.ASST/WB/2015 du 15.07.2015

L'entreprise ETP/TCE/GIPH ATSI Samir est mise en demeure de commencer les travaux sous huitaine, à compter de la première parution de cette mise demeure.

Faute de quoi des mesures coérectives prévues par la réglementation en vigueur seront appliquées.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BÉJAÏA
NIF : 411924000009010

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 21/2015

Conformément à l'article 49 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés Publics.

- ✓ Concernant l'avis d'appel d'offre restreint N° 15/2015 en date du 20/04/2015 relatif au :
- ✓ Projet : Réalisation d'un établissement pénitentiaire 500 détenus à la commune de L'arbaa wilaya de Béjaïa en lot unique.

Suite à la commission d'ouverture des plis technique et financier N° 27/2015 en date du 03/06/2015.

Suite à la commission d'évaluation des offres techniques N° 23/2015 en date du 22/06/2015.

Suite à la commission d'évaluation des offres financières N° 24/2015 en date du 24/06/2015.

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de Béjaïa informe l'attribution provisoire du marché suivant :

Projet	Entreprise	Nombre bénéficiaires Référée NIF	Nombre d'offres	Nombre	Délais	Critère de choix
Réalisation d'un établissement pénitentiaire 500 détenus à la commune de L'arbaa wilaya de Béjaïa en lot unique.	EPESPA OLA CONSTRUCTION Gérant: ADJERID SAAD EDDINE	000516179001156	66,50	3 149 121 004,67	36 Mois	Un unique offre techniquement (3 ^{me} avis d'appel d'offre)

les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher au niveau des services de la DÉP de Béjaïa au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Il est rappelé que les recours et l'acte à 10 jours à compter de la 1^{re} parution du présent avis sur les quotidiens Nationaux et au BOMOP.

John Kerry entame une visite au Qatar, deuxième étape d'une tournée au Moyen-Orient



Le secrétaire d'Etat américain John Kerry rencontre lundi à Doha ses homologues des six monarchies du Golfe pour tenter d'apaiser leurs craintes suscitées par l'accord sur le nucléaire iranien conclu en juillet entre Téhéran et les grandes puissances.

M. Kerry qui est en tournée au Moyen-Orient, après s'être rendu au Caire, participe à Doha à une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG - Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar).

Il doit aussi participer à une rencontre tripartite avec ses homologues russe et saoudien, respectivement Sergueï Lavrov et Adel al-Jubeir, pour parler essentiellement du conflit syrien, selon un diplomate du département d'Etat. Les monarchies du Golfe, conduites par l'Arabie saoudite, ont accueilli avec prudence l'accord historique conclu le 14 juillet à Vienne entre l'Iran et les grandes puissances du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni, Allemagne), sous l'égide de l'Union européenne.

D'une durée de dix ans, le compromis doit garantir le caractère civil du nucléaire iranien en échange d'une levée progressive et conditionnelle des sanctions internationales qui étouffent son économie.

Ainsi, après la tournée au Moyen-Orient fin juillet du chef du Pentagone Ashton Carter, M. Kerry, lui aussi, "tentera de répondre à toutes les questions que les ministres du CCG pourraient encore se poser (...) afin, espérons-le, qu'ils soient satisfaits et soutiennent nos efforts", a expliqué un responsable du département d'Etat.

Ce diplomate américain s'est félicité que le chef de la diplomatie saoudienne, Adel al-Jubeir, ait "exprimé publiquement la satisfaction du

gouvernement saoudien devant un bon accord".

John Kerry ne doit pas s'exprimer publiquement au cours de la réunion du CCG mais il doit tenir une conférence de presse dans l'après-midi à Doha,

avant de partir pour Singapour.

Dimanche au Caire, il avait déjà assuré devant ses hôtes égyptiens que le règlement avec l'Iran renforcerait la sécurité des pays arabes.

"Il n'y a absolument aucun doute, si l'accord de Vienne est entièrement appliqué, l'Egypte et tous les pays de cette région seront plus en sécurité (...), comme ils ne l'ont jamais été", avait affirmé le patron de la diplomatie américaine.

APS

CONFLIT AU YÉMEN Vaste offensive dans le Sud, déploiement de soldats de la coalition à Aden

Les forces pro-gouvernementales au Yémen ont lancé lundi une vaste offensive pour reprendre aux rebelles la plus grande base aérienne du pays au moment où des centaines de soldats de la coalition arabe ont été déployés à Aden (Sud), alors que la situation humanitaire restait toujours difficile en raison du blocus.

L'opération militaire a été lancée lundi par les forces gouvernementales yéménites pour reprendre la plus grande base aérienne du sud du pays, contrôlée par des rebelles houthis, selon une source militaire citée par l'AFP. «La bataille a commencé pour la reprise de la base d'Al-Anad», dans la province de Lahj (sud).

Des avions de combat de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite assuraient une couverture aérienne aux forces gouvernementales, qui ont lancé leur opération depuis une zone montagneuse à l'ouest de la vaste base d'une superficie d'environ 15 km². L'attaque a été précédée la veille par le déploiement autour de la base de centaines de combattants et de militaires, équipés de «chars, de blindés et de véhicules militaires modernes» fournis par la coalition, selon le commandant de ces forces, Fadhl Hassan. Les forces progouvernementales cherchent ainsi à regagner cette base pour couper les rebelles de leurs lignes de ravitaillement dans le sud. Parallèlement, des centaines de soldats de pays du Golfe membres de la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite contre la rébellion au Yémen, ont été déployés lundi autour d'Aden pour sécuriser cette grande ville du sud du pays.

Selon une source militaire, il s'agit du «plus grand contingent de la coalition à se déployer sur le sol yéménite» depuis le début de la guerre dans le pays en mars dernier. Le quotidien arabeophone *Al-Hayat* a rapporté lundi qu'au total 1.500 soldats avaient débarqué à Aden



«pour la plupart des Emirats arabes unis», l'un des principaux membres de la coalition. La présence de militaires de la coalition avait été signalée à plusieurs reprises à Aden depuis sa reconquête à la mi-juillet par les forces fidèles au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi réfugié en Arabie saoudite.

Visite symbolique à Aden du chef du gouvernement en exil -

Le chef du gouvernement yéménite en exil Khaled Bahah a effectué une visite symbolique de quelques heures samedi à Aden, la grande ville du sud du Yémen reconquise il y a deux semaines par les forces loyalistes aux rebelles houthis, avant de quitter le pays en guerre depuis quatre mois, selon une source gouvernementale. M. Bahah est arrivé à Aden à bord d'un avion militaire saoudien en provenance de Ryad et a ensuite visité des quartiers de la ville où il s'est enquis des dégâts subis par la résidence présidentielle, la préfecture, la radio-télévision et des sites militaires.

Plusieurs responsables du gouvernement en exil sont également arrivés samedi à Aden pour superviser la remise en état des services publics et rouvrir des bâtiments publics, selon le ministre des Droits de l'Homme, Ezzeidine al-Isbahy. Selon lui, la radio-télévision d'Etat doit reprendre prochainement ses programmes depuis Aden. Selon Khaled Bahah, sa visite symbolique était destinée à confirmer «la libération d'Aden et la normalisation de la vie» dans la deuxième ville du pays, durement affectée par un

conflict qui a déjà fait près de 4.000 morts selon l'ONU et plongé des millions de personnes dans la détresse. Selon le porte-parole de M. Bahah, le président yéménite en exil pourrait désormais regagner Aden «à tout moment», pour sceller un peu plus le retour aux affaires des autorités centrales, esquivé par la visite de son Premier ministre dans une ville «désormais stable et sécurisée».

Le président Abd Rabbo Mansour Hadi et son gouvernement ont été contraints de partir pour l'Arabie saoudite fin mars sous la pression des rebelles houthis qui progressaient dans le sud du Yémen après avoir pris de vastes régions du pays depuis l'année dernière. Dans ce contexte, le chef des rebelles yéménites, Abdelmalek al-Houthi, s'est dit de nouveau prêt lundi à un règlement politique du conflit dans le pays où ses partisans viennent de perdre Aden. Pour y parvenir, a-t-il dit, «nous accueillons tout effort d'une quelconque partie neutre arabe ou internationale». «La percée réalisée par l'ennemi à Aden va échouer», a-t-il affirmé, ajoutant que la reconquête à la mi-juillet par les forces loyalistes de cette ville «est une situation conjoncturelle qui sera surmontée malgré l'argent de l'Arabie saoudite», principal soutien de ces forces.

Pour MSF, le blocus «tue autant» les civils que la guerre

Au moment où les forces progouvernementales, appuyées par la coalition arabe, continuent de gagner du terrain, le chef de Médecins sans

Inquiétude à Madrid à l'approche d'élections décisives en Catalogne

Le président de Catalogne

Artur Mas devait convoquer lundi des élections régionales, pour fin septembre prochain, qu'il présente comme un référendum sur l'indépendance de la région, une manœuvre qui a rencontré suffisamment de succès pour inquiéter le gouvernement espagnol.

Pour les indépendantistes, il s'agit de "jouer le tout pour le tout" avec ce scrutin anticipé que M. Mas doit formellement convoquer par décret pour le 27 septembre.

En cas de victoire, ils promettent de faire aboutir, en 18 mois, l'indépendance de cette région du nord-ouest de 7,5 millions d'habitants, produisant à elle seule un cinquième de la richesse espagnole. "Nous sommes préparés", répète Artur Mas.

Depuis plusieurs mois, son équipe travaille à la création d'une administration parallèle capable d'assumer les compétences d'un Etat.

Fin juillet, le gouvernement catalan a présenté son modèle d'administration fiscale en cas de sécession, et approuvé un décret-loi facilitant la transformation d'un institut de crédit public en une banque centrale de Catalogne.

Il a aussi renforcé son réseau diplomatique afin de gagner à l'étranger des soutiens à sa cause.

Ces derniers mois, la question catalane était restée au second plan, le gouvernement étant davantage préoccupé par l'ascension de la gauche radicale de Podemos qui, avec les socialistes du PSOE, pourrait les écarter du pouvoir aux législatives de la fin de l'année,



comme ils l'ont fait aux élections locales en mai. Mais la situation s'est retournée à la mi-juillet lorsque les partis indépendantistes ont surmonté leurs divisions pour faire front commun aux régionales.

Leur liste, "Ensemble pour le oui", comprend le parti de Mas, Convergencia Democrática (CDC, conservateur), Esquerra Republicana (ERC, gauche) la seconde force politique régionale et d'influentes associations nationalistes ayant organisé des manifestations massives ces dernières années.

Avec l'appui du petit parti anticapitaliste CUP, indépendantiste aussi, les formations de la liste comptent remporter la majorité absolue au parlement régional, suffisante selon elles pour procéder à la séparation.

Les institutions centrales rejettent fermement ces projets.

"Il n'y aura pas d'indépendance de la Catalogne" a affirmé le chef du gouvernement conservateur Mariano Rajoy, tandis que le roi Felipe VI, chef de l'Etat, a rappelé à Barcelone le nécessaire respect de la loi "pour une cohabitation dé-

mocratique en paix et dans la liberté". Plusieurs ministres de Rajoy ont même évoqué la possibilité d'utiliser l'article 155 de la Constitution espagnole, permettant de suspendre l'autonomie d'une région, si elle viole le droit.

Les indépendantistes ont répondu que si l'on en arrivait à cette extrémité, ils déclareraient d'emblée la sécession.

"Il n'y a plus de marche arrière", a assuré la tête de liste indépendantiste, Raul Romeva, un ex-député européen écolo-communiste désigné par CDC et ERC pour montrer que le mouvement transcende les idéologies. Après l'apogée d'un référendum symbolique du 9 novembre dernier, tenu malgré une interdiction de la justice, le mouvement indépendantiste s'était essoufflé.

Pour la première fois depuis 2011, les partisans du maintien de la région en Espagne dépassent le nombre des indépendantistes dans les sondages.

Mais Mas a réussi à recentrer le débat électoral sur la question de l'indépendance, y compris chez ses adversaires les plus critiques, le Parti populaire de Rajoy et Ciudadanos (centre droit).



Une vingtaine de morts dans le crash d'un avion militaire dans le nord-ouest de la Syrie

Une vingtaine de personnes ont péri lundi dans le crash d'un avion militaire dans la ville d'Ariha dans le nord-ouest de la Syrie, ont rapporté des médias. Au total, 25 personnes ont trouvé la mort et des dizaines d'autres ont été blessées lorsqu'un avion militaire s'est écrasé sur une zone résidentielle dans la province d'Idlib, selon les mêmes sources.

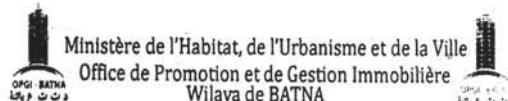
Sept blessés dans l'explosion à bord d'un bateau dans le sud-est de l'Angleterre

Sept personnes ont été blessées dimanche après-midi dans une explosion à bord d'un bateau, dont six ont été transportées dans des hôpitaux, a indiqué la police locale.

La police de la Vallée de la Tamise a fait savoir qu'il s'agirait d'un bateau privé et qu'il y avait des enfants parmi les personnes se trouvant à son bord. Deux hommes, deux femmes, une adolescente et un garçon de trois ans ont été envoyés à l'hôpital pour être soignés, alors qu'une septième personne a reçu des soins sur place, a précisé la police locale, ajoutant que les jours des blessés n'étaient pas en danger. Des officiers de police sont toujours sur le lieu de l'incident pour besoin d'enquête.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



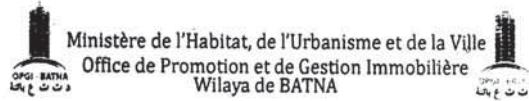
**DIRECTION GENERAL
DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF. 411 / DMO /...../DG/2015.**

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise ABDESELAM MOURAD résidant à 130 Rue des frères LAMBARKIA BATNA titulaire du marché N° 282/2013 approuvé le 23/06/2013 relatif à la réalisation de 15/50/710/740/4000 Logements publics locatifs à CHEMORA «Bloc Angle A» (Programme 2010/2014-3^e Tranche 2011) est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de l'approvisionner en matériaux de construction et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié à ses torts exclusifs.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



**DIRECTION GENERAL
DÉPARTEMENT MAÎTRISE D'OUVRAGE
SERVICE CONDUITE DES OPERATIONS
REF. 406 / DMO /...../DG/2015.**

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise KHENCHACHE ZIADI résidant à 59 Lotissement Zitoune A2 CNE d'EL MADHER titulaire du marché N° 290/2013 approuvé le 23/06/2013 relatif à la réalisation de 30/70/270/650/4000 Logements publics locatifs à EL MADHER «Bloc A3+A4» (Programme 2010/2014-3^e Tranche 2011) est mise en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels et de l'approvisionner en matériaux de construction et ceci dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure.

Faute de quoi le présent marché sera résilié à ses torts exclusifs.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIÈRE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOUFARIK
SOUS DIRECTION DES MOYENS ET DES FINANCES
Nif : 09200571311

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTE N°06

L'établissement public hospitalier de Boufarik lance un avis d'appel d'offres Nationales restreintes N° 06 en vue de réalisation des travaux de construction et d'extension du service des maladies infectieuses (l'unité d'hospitalisation homme) de L'EPH de Boufarik Partie à « gros œuvres »

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés - Sous Direction des moyens et des finances de l'établissement contre le paiement de la somme de mille (1.000,00) Dinars, non remboursables, à l'adresse suivante :

L'Etablissement Public Hospitalier de Boufarik
22 rue des Frères Hamadouche Boufarik

Les offres doivent être déposées accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après :

01)- Offre technique

1. La déclaration à souscrire remplie datée et signée selon le modèle ci-joint.
2. La déclaration de probité remplie datée et signée selon le modèle ci-joint.
3. Une délégation de pouvoir remplie datée et signée en cours de validité selon le modèle ci-joint
4. Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle : catégorie deux (02) et plus dans le domaine du bâtiment, activité principale.
5. La copie de l'extrait du registre de commerce légalisé par la CNRC.
6. Pour les sociétés ; une copie de l'acte constitutif (statut).
7. Attestation de dépôt des comptes sociaux 2014 délivrée par les services du CNRC.
8. Une copie du numéro d'identification fiscale(NIF).
9. Une copie du numéro d'identification statistique (NIS).
10. Les bilans comptables des trois dernières années 2012-2013-2014 visés par un comptable ou certifiés par un commissaire aux comptes.
11. Le bilan du dernier exercice 2014 certifié par un comptable agréé ou un commissaire aux comptes pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence.
12. Les attestations de mise à jour (CNAS/CASNOS/CACOBAPHT) en cours de validité.
13. La copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier en cours de validité.
14. Un extrait du casier judiciaire (en cours de validité) du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, du Directeur général ou du gérant s'il s'agit d'une société.
15. La liste nominative des moyens humains dûment visée par la CNAS, à mettre dans le cadre du présent projet.
16. La liste des moyens matériels accompagnée des pièces justificatives (copies des cartes grises, polices d'assurance), à mettre dans le cadre du présent projet
17. Les copies des attestations de bonne exécution délivrées par opérateurs publics ou procès verbaux de réception définitive pour des projets similaires, au moins une attestation pour les cinq (05) dernières années, justifiant l'expérience de l'entreprise.
18. Le délai et le planning d'exécution des travaux.
19. Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire ou par son représentant dûment désigné, précédés de la mention « lu et accepté ».

02)- l'offre Financière

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes, dûment rempli et signé par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire.

Les soumissionnaires doivent présenter deux plis séparés, un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière, chaque pli doit être fermé et comporter la mention « offre technique » ou « offre financière » selon le contenu de l'enveloppe ainsi que l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure contenant les deux offres doit être fermée et anonyme et ne comportera que la mention suivante :

« Soumission à ne pas ouvrir »
Appel d'offres national restreinte N° 06
A Mr le Directeur de l'Etablissement Public Hospitalier de Boufarik
Sous Direction des Moyens et des Finances
Bureau des Marchés
22 rue des Frères Hamadouche Boufarik

Conformément aux dispositions de l'article 29 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, tout candidat qualifié peut soumissionner
La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans deux quotidiens nationaux et le BOMOP.

La date de début des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication avant 12 heures. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 13h30 du même jour en séance public à la salle de réunion de l'Etablissement.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique
Université de Bordj Bou Arréridj
Numéro d'identification fiscal (NIF): 001234289022931

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/SSPCE/DPO/2015

Le Directeur de l'Université de Bordj Bou Arréridj lance un avis d'appel d'offre national ouvert relatif à

-EQUIPEMENTS DE 2000 PLACES PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE DE BORDJ BOU ARRERIDJ-

Contenant les lots suivants :

-LOT N°04:Equipements d'Informatique, Duplicopeurs et photocopeurs.

-LOT N°05: Equipements de Climatisation.

Les soumissionnaires qualifiés peuvent retirer le cahier des charges auprès du vice-rectorat du développement et de la prospective de l'Université de Bordj Bou Arréridj sise à la commune d'EL ANNASSER après avoir payé un montant de 4000 DA au comptable de l'université.

Les deux offres techniques et financières seront transmises sous double pli cacheté. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne doit porter que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11 /SSPCE/DDPO/2015.
- EQUIPEMENTS DE 2000 PLACES PEDAGOGIQUES DE L'UNIVERSITE DE BORDJ BOU ARRERIDJ-

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires conformément au cahier des charges (offre technique, article 04).

I - L'OFFRE TECHNIQUE: composée de :

- Le cahier des charges (offre technique) dûment rempli, signé et daté.
- Déclaration à souscrire (selon le modèle joint). Dûment rempli, signée et datée.
- Cahier des instructions techniques.
- Cahier des prescriptions spécifiques.
- Copie du registre de commerce.
- Copie du statut particulier de l'entreprise.
- Copies des bilans financiers des trois (03) dernières années (2011, 2012 et 2013).
- Copie de l'attestations de mise à jour valable à la date d'ouverture des plis (CNAS)..
- Copie de l'attestation de mise à jour valable à la date d'ouverture des plis (CASNOS).
- Copie de l'extrait de rôles valable à la date d'ouverture des plis (apuré ou avec échéancier).
- Casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société valable à la date d'ouverture des plis (copie originale).
- Copies des références professionnelles similaires pour les 05 dernières années 2010-2011-2012-2013- et 2014 : joindre les attestations de bonne exécution avec précision de l'objet ou PV de réception définitive avec récapitulation (objet du marché et montant).
- Les fiches des caractéristiques techniques des équipements désignés dans le devis quantitatif et estimatif du lot objet de la soumission (catalogues «fiches techniques»).
- Copie de la carte du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien 2013.

II - L'OFFRE FINANCIERE: composée de :

- La lettre de soumission (selon le modèle joint). Signée, cachée et paraphée.
- Le bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres signé, caché et paraphé.
- Le devis quantitatif et estimatif rempli signé, caché et paraphé.

La durée de préparation de l'offre est égale à vingt et un jours (21 jours) à compter de la date de sa première publication dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Les offres seront déposées au Vice-Rectorat du développement et de la prospective de l'université de B.B.Arfridj (El-Anasser) le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.30h.

L'ouverture des plis se tiendra en séance publique, au siège du recteur de l'université de B.B.Arfridj sise à l'adresse sus indiquée le jour ouvrable coïncidant avec le jour de dépôt des offres à 14.00h (quatorze) heures.

Lorsque la date limite de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable qui suit et à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 (trois) mois + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015**.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (**1.000.000 DA**) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (**500.000 DA**) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (**300.000 DA**) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger**.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEPE ALGER

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFOU
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:30 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Dangereuse rencontre
17:00 Autre : Le meilleur menu de France
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Culture Infos : My Million
20:33 : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 : Camping Paradis
22:45 Autre : Tirage de l'Euro Millions
22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:30 Autre : Météo des plages
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Amour, gloire et beauté
10:25 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:55 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:05 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:43 Culture Infos : Consomag
13:45 Culture Infos : Expression directe
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
15:05 Culture Infos : Toute une histoire
16:20 : Manaudou et Lucas se jettent à l'eau
16:25 : Natation
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:43 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Culture Infos : Image du jour
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:49 Autre : Météo 2
20:50 Autre : Météo des plages
20:55 Culture Infos : Secrets d'histoire
21:55 Culture Infos : Présentation
22:00 Culture Infos : Le Trouvère

M

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:48 : Popeye
06:55 : Martin Matin
07:07 : Martin Matin
07:19 : Martin Matin
07:37 : Martin Matin
07:49 : Martin Matin
08:06 Série TV : Ninjago
08:32 : Les lapins crétins : invasion
08:39 : Les lapins crétins : invasion
08:45 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:00 : Les lapins crétins : invasion
09:07 : Les lapins crétins : invasion
09:17 : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:39 : Scooby-Doo, Mystères Associés
- 10:06 : Les as de la jungle à la rescousse
10:17 : Les as de la jungle à la rescousse
10:31 : Les lapins crétins : invasion
10:38 : Les lapins crétins : invasion
10:44 : Les lapins crétins : invasion
10:51 : Les Dalton
10:59 : Les Dalton
11:06 : Les Dalton
11:18 : Titouf
11:25 : Titouf
11:32 : Titouf
11:40 Série TV : Scooby en France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:35 Série TV : Un cas pour deux
14:35 : Louis la Brocante
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Les papas du dimanche
22:20 Autre : Météo
22:25 Autre : Soir 3
22:50 : Berlusconi et la mafia, scandales à l'italienne
23:45 Culture Infos : Un livre, un jour
23:50 Culture Infos : L'affaire des vedettes de Cherbourg

CANAL+

- 06:30 Autre : Surprises
06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggie et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:03 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:31 : Plateau cinéma indépendant
08:33 Cinéma : Bird People
08:36 Série TV : Ma pire angoisse
08:39 Cinéma : Attila Marcel
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:44 Autre : Météo des plages
12:45 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:03 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Série TV : Scandal
14:55 Série TV : Scandal
15:35 : Or sale : enquête sur un scandale mondial
16:00 Cinéma : Jersey Boys
18:15 Série TV : Burning Love
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:05 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Made in Groland
20:51 Série TV : Casting(s)
20:54 Série TV : Casting(s)
20:55 Cinéma : Bodybuilder
22:35 Cinéma : 3 coeurs

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:40 Autre : Météo
07:45 Série TV : Glee
08:25 Série TV : Glee
09:10 Autre : Météo
09:15 Culture Infos : M6 boutique
10:05 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : La fugitive
15:35 : L'amour en vitrine
17:35 Autre : Les reines du shopping
18:40 : Un trésor dans votre maison
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : En famille
20:55 Culture Infos : Zone interdite
22:30 Culture Infos : Zone interdite

La sélection

20h55

Camping Paradis

Résumé

Tom va aider son ancien mentor, patissier de renom en difficulté, à redresser la barre de son entreprise.



20h45

Secrets d'histoire

Résumé

La légende noire d'Isabelle la Catholique révèle l'instrument de terreur qu'elle fonda en 1480 : l'Inquisition espagnole, qui perdura près de quatre siècles. Georges Martin, professeur à l'Université Paris-Sorbonne, Bartolomé Bennassar, historien, Joseph Perez, historien et biographe, Alfredo Alvar Ezquerro, biographe, évoquent la destin de cette tête couronnée. Un voyage qui permet aussi de découvrir les merveilles de l'héritage arabo-andalou, de la cathédrale-mosquée de Cordoue à la sublime Alhambra de Grenade, en passant par l'incomparable Alcazar de Séville, tous ces trésors d'architecture qui surent si bien séduire la souveraine. Véritable mythe en Espagne, et méritant pour certains la béatification, Isabelle la Catholique a pourtant bien du sang sur les mains.

**3**

19h30

Les papas du dimanche



Résumé

Après avoir découvert l'infidélité de sa femme, un père de trois enfants quitte le domicile conjugal pour s'installer chez son ami d'enfance. Contrain, comme bon nombre de pères divorcés, de ne voir ses enfants qu'un weekend sur deux, il va devoir accepter cette nouvelle vie et tenter une nouvelle aventure sentimentale.

CANAL+

20h55

Bodybuilder

Résumé

Pour échapper à des caïds qu'il a arnaqués, Antoine, un gentil magouilleur, renoue avec son père, un champion de musculation taïssé et oublié par une compétition à venir. La reconstruction du lien père-fils s'annonce virile.

**M**

20h50

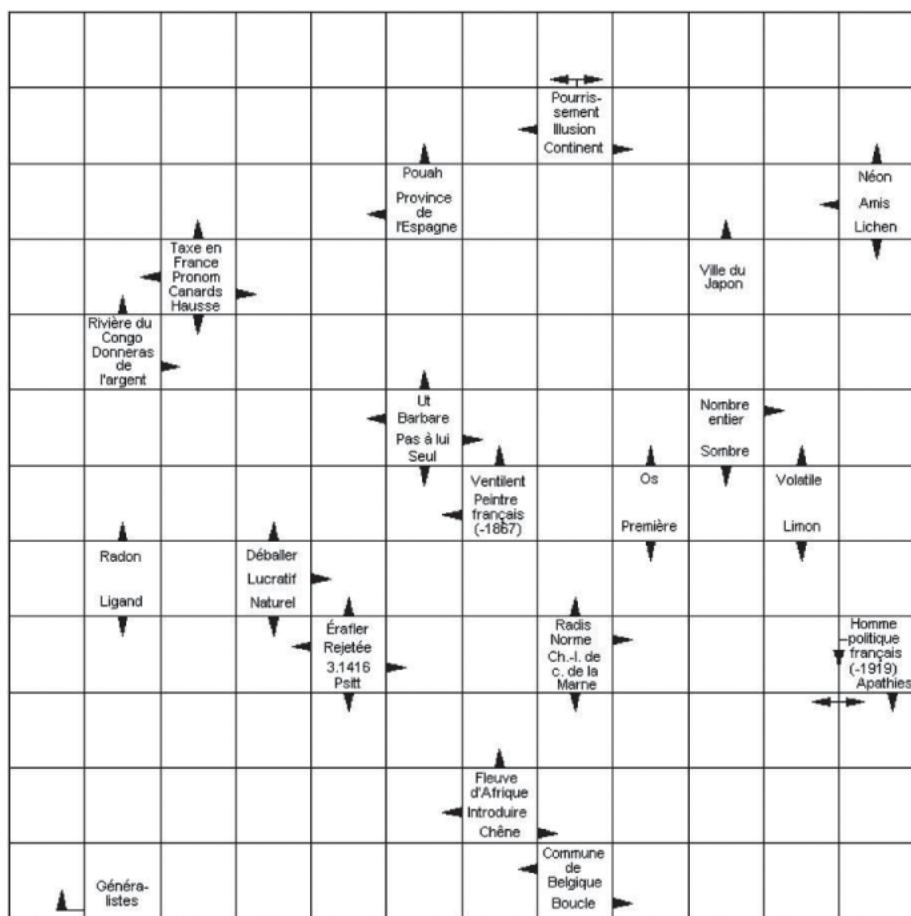
Zone interdite



Résumé

Avec plus de 6000 animaux, répartis sur 35 hectares, le zoo de Beauval est le plus grand de France. C'est aussi le plus visité : près de 10 000 personnes par jour. Derrière ce succès, se cache l'histoire de toute une famille, qui consacre sa vie à cet endroit. Pendant plusieurs mois, «Zone interdite» a installé ses caméras au cœur des coulisses de Beauval pour suivre le quotidien de Roldophe, le propriétaire, et de quelques uns des 500 salariés du zoo. Baptiste, le vétérinaire, tente de faire s'accoupler deux pandas prêtés par la Chine pendant que Laure doit dresser les jeunes otaries qui intègrent le nouveau spectacle. Samuel, lui, est en charge de la nourriture, des feuilles d'eucalyptus pour les koalas aux quartiers de viande pour les fauves. Mais le zoo est également confronté à un drame, 17 singes rares ont été volés durant la nuit.

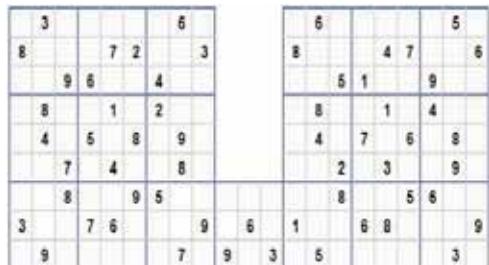
Mots fléchés n°1029



Samouraï-Sudoku n°1029

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



► Horizontalement:

1. Organite cytoplasmique de la cellule qui synthétise l'adénosine triphosphate utilisée comme source d'énergie
2. Appareil dispositif destiné à prévenir d'un danger - Produits dérivés de la ponte de certains oiseaux, poissons, Poisson d'eau douce - Frappas violemment, à coups répétés
3. Saison - Infini
4. Adoucir - Symbole représentant la fonction exponentielle
5. Armée, à l'époque féodale - Expérimentation
6. Couteaux - Volcan actif d'Italie - Sélénium
7. Fret d'un bateau - Marteau de couveur
8. Agacés - Qui a une saveur acre
9. Technétium - Larve
10. Relatif à la télévision comme moyen d'expression (fém)
11. Einsteinium - Mariages

► Verticalement:

1. Religieuse placée sous la vocale de sainte Marie-Madeleine
2. Esclaves d'Etat, à Sparte - Grands félins
3. Grosse araignée
4. Unité monétaire divisionnaire de la Stéde - Affaire judiciaire due à l'intolérance religieuse
5. Curium - Ville du sud-ouest du Nigeria - Écrivain italien
6. Mathématicien français - Nom de quatorze rois de Suède et de sept rois de Danemark
7. Loi du silence (pl.) - Pronom personnel
8. Formerons des liens plus ou moins étroits avec qqn, un groupe - Sauce
9. Acteur américain - Organisme qui coordonne les recherches aéronautiques aux Etats-Unis
10. Langue slave qui a été la langue officielle de l'U.R.S.S. - Personne qui cherche à égaler une autre
11. Confére - Préfixe - Classification en grades, d'après leur viscosité, des huiles pour moteurs
12. Orient - Versiez des larmes

7 erreurs



Proverbes

Tue le lézard, avant qu'il ne devienne serpent.

Proverbe algérien

Mieux vaut une vérité qui fait mal, qu'un mensonge qui réjouit.

Proverbe berbère

L'optimiste regarde la rose et ne voit pas les épines; le pessimiste regarde les épines et ne voit pas la rose.

Proverbe arabe

L'occasion fait le larron

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Aout

2006 : en Ouganda, l'Armée de résistance du Seigneur annonce la «cessation unilatérale des hostilités», après 18 ans de combats contre l'armée régulière. 2010 : au Kenya, 72,1 % de la population de plus de 18 ans participe à un référendum sur un projet de nouvelle Constitution. Le «oui» l'emporte par 69,83 %

Célébrations :

- Quatrième journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.
- îles Cook : Fête nationale, jour de la Constitution établie en 1965.
- Slovaquie : Journée de la Matica slovenská.
- Espagne : premier jour des Fiestas de la Blanca (Fêtes de la Vierge blanche) de Vitoria-Gasteiz.

Mots croisés n°1029

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



ATHLÉTISME
ELECTIONS IAAF
Lamine Diack
pour une candidature
africaine unique
à la vice-présidence

Le président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), le Sénégalais Lamine Diack a plaidé pour une candidature unique du continent africain à la vice-présidence de l'instance internationale dont l'élection aura lieu en août à Pékin en marge des championnats du Monde seniors.

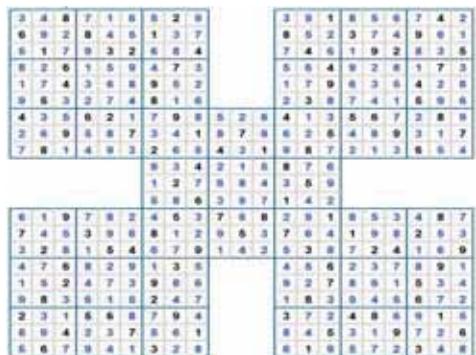
Le président de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), Hamad Kalkaba Malboum, et le Kényan Isaiah Kiplagat sont candidats à la vice-présidence de la Fédération internationale d'athlétisme. "L'Afrique ne peut avoir deux représentants. Kalkaba et Kiplagat doivent s'entendre. Je vais essayer de leur parler, mais ils doivent s'asseoir et trouver un accord", a déclaré Diack dans un entretien au magazine de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS).

"Ce sera à l'occasion du congrès de l'IAAF. Et au cours de ce congrès électif, il serait bon d'avoir un représentant pour chaque continent", a ajouté Diack dont le mandat à la tête de l'IAAF prendra fin durant ce mois d'août. Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme Amar Bouras est candidat au comité exécutif de l'IAAF dont les élections auront lieu le mercredi 5 août.

MONDIAUX 2015 /ALGÉRIE
Rahmani et
Boukemouche
(400 m haies)
réalisent
les minima

Les athlètes algériens Miloud Rahmani et Saber Boukemouche ont réussi à réaliser les minima du 400m haies pour les Mondiaux-2015 de Pékin (22-30 août). Les haurdiers Rahmani et Boukemouche ont pris respectivement la 3e et 4e places lors du championnat d'Algérie "Open" qui s'est déroulé vendredi, samedi et dimanche à Alger avec des chronos de 49.24 et 49.43.

Abdelmalek Lahoulou, déjà qualifié pour Pékin, a remporté la course en 49.11. Rahmani et Boukemouche s'ajoutent aux neuf autres athlètes algériens qui ont déjà réalisé les minima: Yacine Hathab (800m), Hicham Bouchicha et Billel Tabti (3000 m steeple), Abdelkrim Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraâda (décatlon), Toufik Makhloufi (800/1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Ait Salem et Barkahoum Drici (Marathon). Quant au sauteur Issam Nima, il a raté de 3 cm les minima des Jeux africains-2015 prévus au Congo en réalisant un bond de 16.57m.

Sudoku N°1028**Mots Croisés N°1028**

PEDICELLAIRE
AVENIR■INNES
TERRAINS■CEP
TI■INGUINALE
ELU■ONDEES■R
M■RA■EIRE■AL
ONGLE■TELUGU
U■ELUDES■NIE
IGNARES■KILT
LUCIEN■CROIT
LIER■TENANTE
ELSENEUR■SES

BOXE

L'Algérien Azzedine Aggoune nouvel entraîneur de la sélection jordanienne

L'entraîneur algérien Azzedine Aggoune a été désigné à la tête de la sélection jordanienne de boxe, a appris lundi l'APS auprès de l'ancien coach des Verts.

Un contrat d'une année a été paraphé par le président de la fédération de Jordanie, l'émir Mohamed Abbas Bin Ali Bin Naïf, et Aggoune qui a drivé la sélection algérienne de boxe durant plusieurs années. L'objectif assigné au technicien Aggoune qui "figurait dans une liste de plusieurs grands entraîneurs" est de "qualifier le maximum de pugilistes jordaniens pour

les Jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro", a précisé la Fédération jordanienne sur son site.

"Un bon nombre de boxeurs jordaniens ont la capacité de hausser leur niveau et se qualifier à l'avenir aux grands rendez-vous. La Jordanie est un pays asiatique où la boxe est très développée. C'est un paramètre à ne pas négliger", a déclaré Aggoune à l'APS.

Aggoune a assuré qu'il a préféré l'offre de la Jordanie en dépit du fait qu'il avait des propositions émanant de pays frères notamment du Golfe et même de l'Inde où j'ai failli m'engager".



"Nous allons travailler pour les JO-2016 puis pour préparer une jeune élite en prévision des JO-2020 et 2024", a-t-il ajouté. Le technicien algérien a indiqué qu'il a préparé le programme d'entraînement et de regroupement en prévision du championnat d'Asie

en septembre (Thaïlande) et du championnat du monde 2015 en octobre au Qatar. Aggoune a remporté avec l'Algérie le championnat d'Afrique 2011 et a aussi contribué à la qualification de huit pugilistes algériens pour les JO de Londres 2012.

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE U-19 GARÇONS (PRÉPARATION) L'Algérie et l'Egypte se neutralisent en amical

L'Algérie et l'Egypte se sont neutralisées (22-22), dimanche à Ljubljana en match amical de préparation au championnat du monde de handball garçons des moins de 19 ans, prévu du 7 au 20 août à Ekerinbourg (Russie).

C'est la troisième rencontre amicale jouée par le Sept algérien en terre slovène, après la défaite vendredi face à la Slovénie sur le score de 37 à 21 et la victoire samedi contre l'Argentine

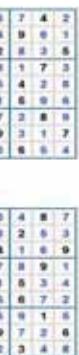
(30-26). Les joueurs d'Ahcène Aït Abdeslam quitteront la Slovénie mercredi pour la Russie via Istanbul. Au championnat du monde des U-19 garçons, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de la Russie, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et du Danemark. Les coéquipiers de Souici Bilal (HBC El-Biar) entameront la compétition face au pays hôte la Russie, le 7 août.

**RAFLE****COMPÉTITION NATIONALE****75 athlètes au rendez-vous de Jijel**

Soixantequinze (75) athlètes dont 33 dames prendront part à une compétition nationale de rafle seniors à la salle omnisports Aberkane-Abdelkader (Jijel), les vendredi et samedi prochains, a indiqué lundi la Fédération algérienne de rafle et billard (FARB).

Ces 75 athlètes sont issus de 16 clubs et ligues régionales, précise la même source. Le début de la compétition, organisée en collaboration avec la DJS de Jijel, aura lieu le vendredi 7 août à 17h00, soit une heure après la réunion technique et le tirage au sort, et se poursuivra jusqu'à minuit. La seconde journée de compétition prévue samedi, débutera à 08h00 et prendra fin à 12h30. Elle sera consacrée aux épreuves hommes et dames.

APS

S o l u t i o n**Sudoku N°1028****Solution Mots Fléchés N°1028**

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

LIGUE DES CHAMPIONS (4^e JOURNÉE)**L'ES Sétif en Egypte en prévision de son match contre El Merreikh**

L'ES Sétif s'est envolée lundi pour le Caire (Egypte) avec une délégation de 37 membres dont 26 joueurs pour un stage de préparation en prévision de son match en Ligue des champions le 9 août contre El Merreikh soudanais au stade d'Omdurman, a indiqué dimanche le directeur administratif du club Rachid Djeroudi.

L'attaquant El Hadi Belamiri rejoindra ses coéquipiers au Caire durant la même journée à partir de la France de sorte à permettre à l'Entente d'entamer ce stage de 5 jours au grand complet comme voulu par le staff administratif et technique du club, a assuré la même source.



Le club rejoindra ensuite le Soudan le vendredi 7 août. Le responsable de l'organisation de l'ESS Abdellahim Bourahla se trouve déjà en Egypte pour

régler tous les détails relatifs au stage, a ajouté Djeroudi. Selon le coach de l'Aigle noir, Kheireddine Madoui, les joueurs sont conscients de l'enjeu de la rencontre de dimanche prochain et la préparation

psychologique et physique effectuée depuis la rentrée aller de la 3^e journée avec deux matchs amicaux disputés, ont permis de constater une «grande amélioration» sur le plan de la cohésion. Durant le stage du Caire, l'équipe sétiennne effectuera cinq séances d'entraînement du 3 au 7 août avant de se diriger vers le Soudan pour affronter El Merreikh au stade d'Omdurman dimanche, a indiqué le même technicien. «Notre unique objectif est de revenir avec un résultat positif qui consolidera nos chances de qualification pour les demi-finales et de défense du titre continental», a encore affirmé Kheireddine Madoui.

El Merreikh en stage à Omdurman

Le club d'Al-Merreikh du Soudan en stage bloqué en vue de la réception de l'ESS Sétif dimanche à Omdurman dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (Gr. B), indique la presse locale. Les protégés de l'entraîneur franco-italien, Diego Garzotto, se sont contentés d'un nul vierge 0-0 face à Al-Merreikh Fischer, dimanche soir pour le compte du championnat local. Il s'agissait du dernier match des coéquipiers de Bakri El Madina avant d'affronter le champion

d'Afrique en titre. La Fédération soudanaise a donné une suite favorable au club qui a souhaité le report de son match de la 22^e journée du championnat face au Ahly Shandy prévu initialement pour le

6 août. Al-Merreikh, leader actuel du championnat du Soudan, reste sur un nul dans la compétition continentale ramené du terrain de l'ESS (1-1), le champion d'Afrique sortant avec lequel il partage la deuxième place au classement de la poule B avec 4 points chacun. C'est l'USM Alger qui domine cette poule avec 9 unités, tandis que le MC El Eulma, troisième formation algérienne de ce groupe, ferme la marche avec un zéro pointé.

(GR. B) USM ALGER**Aoudia et Bouchema s'entraînent en solo, ratent le déplacement d'El Eulma**

Les deux joueurs, Mohamed Amine Aoudia, dernière recrue de l'USM Alger cet été, et Nassim Bouchema, s'entraînent en solo et sont forfaits pour le match en déplacement face au MC El Eulma vendredi dans le cadre de la 4^e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football (Gr. B).

Aoudia, prêté pour une année par le FSV Francfort (Div 2, Allemagne), est qualifié pour participer à la compétition africaine, mais il est "court physiquement", a précisé à l'APS, la direction du club de la capitale. Bouchema, quant à lui, relève à peine d'une blessure

contractée en fin de saison passée. Les deux joueurs devront intégrer l'entraînement collectif de l'équipe "dans les prochains jours", assure la même source.

Outre ces deux défections, les Rouge et Noir de la capitale seront amoindris par les absences du capitaine d'équipe Nacereddine Khoualed, et d'Hamza Koudri, pour suspensions, alors que Karim Baïteche est blessé. L'USMA occupe la 1^{re} place du groupe B avec 9 points, suivie par Al-Merreikh du Soudan et l'ESS Sétif, qui comptent 4 points chacun, tandis que le MCEE ferme la marche avec un zéro pointé.

**FRANCE****Boudebouz sera un élément clé de Montpellier, selon Courbis**

L'entraîneur de Montpellier, Rolland Courbis, a déclaré qu'il misait énormément sur sa nouvelle recrue, le meneur de jeu algérien, Ryad Boudebouz, en vue de la saison footballistique 2015-2016 en France qui commencera le week-end prochain.

Courbis, cité par la presse locale, a indiqué

que l'international algérien sera "l'un des joueurs clés de Montpellier" au cours de l'exercice à venir, ajoutant qu'il attendait "beaucoup de lui". Boudebouz (25 ans) avait rejoint la bande à Courbis cet été en provenance du SC Bastia, club de Ligue 1 française, qui a été obligé de céder son poulain pour

faire face à des difficultés financières. L'ancien Sochalien, en baisse de régime au cours des deux saisons passées, a retrouvé sa verve pendant les derniers matchs du précédent championnat de l'élite française, ce qui lui a valu d'être rappelé en sélection algérienne après plus de deux années d'absence.

Outre Boudebouz, Montpellier a enregistré cet été l'arrivée d'un autre joueur algérien, en l'occurrence le défenseur central de la sélection nationale olympique, Ramy Bensebaini, qui a évolué à Lierse (Div. 1, Belgique) à titre de prêt la saison passée en provenance du Paradou AC.

APS

**TRANSFERTS
Akim Zedadka quitte Istres pour Lens**

L'ailier droit algérien, Akim Zedadka, a quitté le FC Istres pour rejoindre le RC Lens, club relégué en Ligue deux française de football, inchangé lundi la presse locale.



Zedadka (20 ans), qui avait marqué quatre buts sous les couleurs d'Istres la saison passée en National, a signé un contrat d'une année avec les Sang et Or, selon la même source.

Le joueur avait débuté à l'ASPTT Avignon, puis il est passé par Avignon Foot 84 avant d'atterrir au FC Istres où il est finalement resté quatre ans. Il a participé à la particularité de pouvoir évoluer également sur l'aile gauche de l'attaque.

**TROPHÉE DES CHAMPIONS 2015
Zeffane (Lyon) non retenu dans la liste des 18**

Le défenseur international algérien de l'Olympique Lyon (Ligue 1 française de football) Mehdi Zeffane n'a pas figuré sur la feuille de match du Trophée des champions,

perdu samedi par son équipe face au Paris SG (2-0) à Montréal (Canada).

Convoqué dans une liste élargie de 22 joueurs, dévoilée vendredi par l'entraîneur de l'OL Hubert Fournier, Zeffane (23 ans) devrait quitter le club rhodanien, notamment après son refus de prolonger son contrat qui court jusqu'en 2017.

L'autre international algérien de Lyon, Rachid Ghezzal, a fait son apparition à la 66^e minute du jeu en remplacement du Franco-Algérien Yacine Benzia. Ghezzal (23 ans) s'est remis d'une blessure contractée lors du dernier match face aux Espagnols de Villarreal (défaite 2-0) dans le cadre de l'Emirates Cup disputée à Londres. Le trophée des champions ou supercoupe de France oppose chaque intersaison le vainqueur du championnat et le détenteur de la Coupe de France.



LIGUE 1 (2015-2016) 1RE JOURNÉE Le stade de Larbaâ non homologué, **RCA-MOB** probablement à Blida

La Commission d'homologation des stades de la wilaya, région centre 1, n'a pas homologué le stade Smail Makhoul de Larbaâ, formulant des réserves à son égard, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du RC Arbaâ, pensionnaire de la Ligue 1 professionnelle. Du coup, le match de la première journée du championnat de Ligue 1, dont le coup d'envoi sera donné le week-end du 14 et 15 août, entre le RC Arbaâ et le MO Béjaïa, se jouera probablement au stade Mustapha-Tchaker de Blida, précise la même source. Les commissions de wilaya pour l'homologation des stades devant abriter les rencontres des Ligues 1 et 2 en vue de la saison 2015-2016, ont entamé leurs tournées le 23 juillet et les achèveront le lundi 3 août. Vingt-six (26) stades à travers le territoire national ont été inscrits au programme des visites. L'opération prendra fin avec celui du 1er novembre de Mohammadia (Alger). Ces visites ont été précédées par une mission d'audit effectuée en juin dernier. Des membres désignés par la LFP sont sortis sur le terrain pour établir, sur la base d'un canevas, des rapports de mission, comportant une situation détaillée de l'infrastructure.

LIGUE 1 MOBILIS (DOMICILIATION) **Des réserves contre le stade de Relizane**

La commission d'audit des stades a émis des réserves sur le stade Tahar Zouagli de Relizane à l'issue de la visite d'inspection qu'elle a effectuée sur les lieux dimanche et a accordé un délai jusqu'au 12 août aux concernés pour y remédier, a appris l'APS auprès de la Ligue de football professionnel en Algérie (LFP).

Le stade Zouagli avait rouvert ses portes au début de la phase retour du championnat de Ligue deux de la saison précédente après plusieurs années de fermeture pour travaux de réaménagement. Le RC Relizane, qui retrouve l'élite après un quart de siècle passé dans les divisions inférieures, devait être domicilié dans cette enceinte. Outre le stade Zouagli, d'autres infrastructures concernées par les rencontres des deux championnats professionnels de Ligues 1 et 2 ne sont pas encore homologuées, notamment celle de Larbaâ.

EN AMICAL **Le CRB s'impose face au MC Oujda**

Le CR Belouzdad a battu le MC Oujda, pensionnaire de la division 1 marocaine, sur le score de 2 à 1 dans un match amical disputé dimanche soir dans le cadre du stage qu'effectue le club de Ligue 1 algérienne de football à Ifrane (Maroc). Les buts du "Chabab" ont été l'œuvre des attaquants Mohamed Aoudou et Adel Bougueroua. Deux autres tests restent au menu de la formation de la capitale avant son retour à Alger face aux clubs de Meknès et Ed-difaâ Al Djadidi, respectivement mardi et jeudi à 18h30. Le CRB débute la nouvelle saison 2015-2016 par un derby contre le MC Alger durant le week-end du 14-15 août, dans le cadre de la 1re journée du championnat de Ligue 1.

APS

FOOTBALL

Messaoud Koussim, dit Saoudi, l'ex joueur de l'ES Sétif n'est plus

Azzedine Tiouri

C'est avec beaucoup de peine, mêlée à de l'émotion et de la tristesse, que les Sétiens en général et les sportifs en particulier, ont appris, hier en début de matinée, la nouvelle du décès de l'ex-baroudeur et chasseur de buts de l'Entente de Sétif, plus connu sous le nom de Saoudi. L'un des artisans qui ont fait la gloire de l'ESS des années 1960 et 1970, s'est éteint en son domicile à l'âge de 74 ans des suites d'une longue maladie. Né le 6 février 1941, Saoudi a débuté à jouer au football avec le club phare d'Aïn El Fouara alors qu'il était jeune élève au lycée Mohamed Kerouani, tout en poursuivant par la suite des études de droit pour opter plus tard pour la profession d'avocat.

Tout au long de sa parcours sportif, il a fait une brillante carrière comme joueur très talentueux de sa génération, occupant le



poste d'avant-centre, aux côtés des Salhi Abdelhamid, Laid Messaoudi, Lounis Mattem, Amar Bourouba, etc. L'Equipe nationale malheureusement ne lui a pas réussi, comme il l'était en club, car il a porté le maillot de l'EN une seule fois. C'était en 1965, contre la Chaux de Fonds en Suisse où il avait marqué l'unique but algérien (1-5). Il avait joué aux côtés des Lamdas, Atoui, Aouedj, Nassou, Bourouba et

Mattem, Messaoudi, Melakso, etc. des joueurs aussi talentueux que lui, rares de nos jours.

Avec l'Entente de Sétif de l'ancien temps, Koussim et ses ex coéquipiers ont fait des merveilles pour mener le club vers les cimes et la gloire sous la bannière des rétros Mokhtar Arribi et Abdelhamid Kermali. Il a remporté trois fois la coupe d'Algérie, en 1963, la première de l'histoire de l'Algérie

post indépendance face à l'ES Mostaganem et en 1967 contre la JS Skikda. La saison 1968 fut faste et couronnée par un premier doublé, devant le NAHD, finale au cours de laquelle il a marqué un joli but.

Alors qu'il était immobilisé chez lui par la maladie, le mardi 4 novembre 2014, pour lui rendre un hommage et l'honorer pour tout son parcours sportif, en tant que joueur puis dirigeant, une délégation composée des responsables de la wilaya, des dirigeants et d'anciens joueurs du club lui ont rendu visite à son chevet pour lui présenter la Coupe d'Afrique que l'ESS venait de remporter.

En cette douloureuse circonstance, l'ensemble du collectif de DK News, ainsi que du bureau de Sétif, présentent à sa famille, ainsi qu'à l'Entente de Sétif, leurs sincères condoléances.

A.T.

Adieu Maître !

Saïd Ben

L'ancien joueur de l'Entente de Sétif des années 1960/70, Messaoud Koussim, immobilisé chez lui par la maladie, nous a quittés, hier, à l'âge de 74 ans. Messaoud Koussim, Saoudi pour les intimes, a été un homme comblé par son parcours dans ses deux parcours de vie (footballeur et avocat). Il a remporté trois fois la coupe d'Algérie, en 1962 face à l'ES Mostaganem (1-1 puis 2-0), 1967 contre la JS Skikda (1-0), et 1968, année du premier doublé, devant le NAHD (3-2), finale au cours de laquelle il a marqué un but.

Né le 6 février 1941, « Saoudi », comme l'appellent affectueusement les enfants de Ain Fouara, demeure l'un des meilleurs joueurs de l'ES Sétif. De ses premiers pas dans le sport et le football au lycée Mohamed Kerouani, Saoudi garde des souvenirs intarissables, tout comme sa rencontre avec les militants de la cause nationale et pionniers du sport à Sétif, cheikh Laïfa Benmedras, Layas Benaouda et surtout feu Mokhtar Arribi.

La « fidélité est une marque des anciens comme Koussim qui n'a joué que sous les couleurs de l'Entente de Sétif. De ses premiers pas dans le sport et le football au lycée Mohamed Kerouani, ex-Eugène Albertini, il garde des souvenirs impérissables, tout comme sa rencontre avec les militants de la cause nationale et pionniers du sport à Sétif, cheikh Laïfa Benmedras, Layas Benaouda et surtout feu Mokhtar Arribi « le père spirituel des footballeurs sétiens », selon celui qui allait concilier à merveille les études et le football.

Après des études réussies, en devenant avocat, il ne quitte pas la balle ronde où sur les terrains en tuf, il était un vrai chasseur de buts avec des frappes très lourdes. Attaquant redoutable au sens du but très aiguise, doté d'une frappe phénoménale, il fut appellé à deux reprises en équipe nationale. On se souviendra toujours de cette année 1965, où la sélection algérienne a joué contre la Chaux de Fonds en Suisse et où Koussim a marqué l'unique but algérien (1-5) d'une par-



tie qui n'est pas allée à son terme à cause d'un violent orage qui s'est abattu sur la région.

Avec la sélection algérienne il a joué avec des joueurs d'exception où on retrouve, entre autres, les Nassou, Bourouba, Mattem, Melakso, Attoui, Lamdas, Messaoudi, Aouedj.... Il présida également, alors qu'il exercait le métier d'avocat, aux destinées de son club de toujours au milieu des années 1970. Maitre Messaoud Koussim a fait partie du bureau fédéral dans les années 1990. En enfilant la robe noire, Maître Koussim restait toujours aussi percutant avec le verbe. « Ses plaidoiries étaient un régal. Il défendait ses clients et les causes justes mieux que les défenseurs de la Squadra Azzurra en finale de Coupe du monde », a souligné un de ses nombreux amis à notre confrère d'*El Watan*, Yazid Ouahib en juin 2012.

Une autre image n'est pas à oublier de ce joueur de légende qui est Koussim en novembre dernier où il fallait bien voir sa joie lorsqu'il avait reçu dans la soirée de mardi 4 novembre 2014 la visite d'une délégation de responsables de la wilaya, de nombreux joueurs et de dirigeants de son club de toujours, l'Entente de Sétif pour lui offrir la Coupe d'Afrique pour ses éminents services rendus au club dès sa création d'abord en tant que joueur puis en tant que dirigeant du club. Messaoud Koussim a été inhumé hier après la prière d'El-Asr au cimetière de Sidi El Kher. A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons. En ces pénibles circonstances, la Rédaction sportive de DK News présente à la famille du défunt ses sincères condoléances et l'assure de toute sa sympathie.

S.B.

CHAMPIONNAT ÉMIRATI D1 BÉNI YAS

L'attaquant international algérien Ishak Belfodil, fraîchement transféré à Béni Yas (division émiratie de football) a été soumis à un programme d'entraînement spécial par le staff technique, rapporte lundi la presse locale.

Ante réintégré son contrat avec le FC Parme, relégué administrativement en Serie D italienne, Belfodil (23 ans) s'est engagé pour un contrat de trois saisons avec Béni Yas. Le club émirati est actuellement en Espagne pour un stage d'in-

Programme d'entraînement spécial pour Belfodil

tersaison. Belfodil qui se trouve à pied d'œuvre avec sa nouvelle formation n'a pas encore réintégré l'entraînement collectif, une manière de rattraper son retard sur le plan physique.

Le joueur algérien a pris part samedi à 15 minutes du match amical disputé face à l'équipe réserve de Levante (victoire 3-2). Belfodil était proche de s'engager avec le club turc de Bursaspor (division 1 turque de football), avant que le transfert n'échoue en raison d'un dif-

férend d'ordre financier, et ce en dépit du précontrat signé entre les deux parties. Prêté une saison à Parme par l'Inter Milan, le joueur algérien a dû quitter le club après la banqueroute de la formation parmesane. Après ses débuts prometteurs en Serie A italienne lors de la saison 2012-2013 avec Parme (8 buts en 35 matches), le joueur algérien reste sur trois saisons très difficiles au cours desquelles il n'a inscrit que deux buts avec l'Inter Milan, Livourne et Parme.

MATS HUMMELS VA POURSUIVRE

Alors que plusieurs écuries étaient intéressées par sa venue, Mats Hummels a indiqué dans les colonnes du magazine *Kicker* qu'il allait prolonger au Borussia Dortmund. "Si je pars, j'ai besoin d'être convaincu à 100%. Ce n'était pas le cas cette année. J'ai réfléchi, parfois j'ai souhaité m'en aller, mais j'ai discuté avec Tuchel et j'ai beaucoup aimé son discours", a déclaré l'international allemand.



GRIEZMANN NE PENSE PAS A PARTIR

A l'occasion d'un entretien accordé au journal *As*, Antoine Griezmann s'est exprimé sur sa situation avec l'Atletico Madrid. L'attaquant français n'envisage pas de quitter le club madrilène cet été. Antoine Griezmann se sent bien à Vicente Calderón et le fait savoir. Un an après son arrivée à l'Atletico Madrid en provenance de la Real Sociedad, l'avant-centre tricolore ne prévoit pas d'aller voir ailleurs lors de ce mercato estival. Et ce en dépit de l'intérêt d'une formation prestigieuse comme le Bayern Munich. "Personne n'est venu vers moi. Je le répète, je veux aider l'équipe, confie-t-il dans les colonnes du quotidien *AS*. Je ne pense qu'à l'Atletico. Je veux continuer à progresser. Je ne pense qu'à jouer ici."

Auteur la saison dernière de 25 buts toutes compétitions confondues, dont 22 en Liga, l'international français a évoqué ses ambitions pour le nouvel exercice.

GARETH BALE LES RED DEVILS NE LE LÂCHENT PAS

En passe de perdre Angel Di Maria, proche d'un transfert au PSG, Manchester United pourrait réinjecter une partie de la transaction pour la venue d'un footballeur du Real Madrid.

Selon le *Sunday Express*, la direction mancunienne aurait toujours l'ambition d'attirer Gareth Bale, lié jusqu'en juin 2019 avec la Maison Blanche. Loin de faire l'unanimité à Santiago-Bernabeu, l'international gallois pourrait poser ses valises à Old Trafford contre la somme de 122 millions d'euros. Très actif depuis l'ouverture du mercato estival, MU va-t-il poursuivre son recrutement XXL ?

PHILIPP LAHM NE PARTIRA PAS

Le départ de Bastian Schweinsteiger à Manchester United a surpris en Allemagne. En conférence de presse, Philipp Lahm a assuré qu'il ne le suivrait pas. "Cela ne se passera pas comme cela avec moi. Je suis heureux d'avoir été en mesure de passer presque toute ma carrière à la maison. Il est bon d'être dans le même club depuis si longtemps", a-t-il expliqué aux journalistes. Âgé de 31 ans, il évolue dans l'équipe première munichoise depuis la saison 2003-2004.



JUVENTUS : GROSSE INQUIÉTUDE POUR KHEDIRA

Samedi soir, Sami Khedira sortait sur civière à la 25e minute du match amical de la Juventus face à l'Olympique de Marseille (0-2). Sur la pelouse en mauvais état du stade Vélodrome, l'international allemand semblait s'être claquè. D'après la *Gazzetta dello Sport*, la Juventus craint le pire pour Khedira. Des examens devraient révéler la nature précise de la blessure d'ici 48 heures, le staff bianconero craint une grosse élongation pour le joueur (à la limite de la déchirure) qui pourrait tenir le joueur éloigné des terrains pendant deux mois.

ROONEY VA REJOUER POUR EVERTON

Wayne Rooney va porter le maillot d'Everton ce dimanche lors d'un match en hommage à son ancien coéquipier Duncan Ferguson.

Wayne Rooney de nouveau sous le maillot d'Everton, les supporters des Toffees ont dû en rêver plus d'une fois. Leur songe va se réaliser ce dimanche, même s'il ne durera que quelques minutes le temps d'un match en hommage à Duncan Ferguson, ancien attaquant du club de la Mersey. Face à Villarreal, le buteur de Manchester United enfilera le maillot de son club formateur sous lequel il s'est révélé de 2002 à 2004 en Premier League.



MOURINHO NE DIGÈRE TOUJOURS PAS

Après la défaite de Chelsea face à Arsenal (0-1) lors du Community Shield, José Mourinho a fustigé la tactique prudente d'Arsène Wenger. José Mourinho s'en prend à Arsenal. À priori, rien de nouveau. L'entraîneur portugais n'apprécie que très modérément Arsène Wenger qu'il ne manque jamais de charrier en conférence de presse ou lors des entretiens individuels. Mais, cette fois, les propos du Special One font suite à une défaite de Chelsea, un événement rarissime depuis que le Lusitanien dirige cette équipe.

Un échec enregistré lors du Community Shield disputé face aux Gunners (0-1) contre lesquels Mourinho n'avait jamais perdu. Devant les journalistes, Mou l'avait clairement mauvaise. « La meilleure équipe a perdu et la plus défensive a gagné », a résumé le Happy One, la mine déconfite. Arsenal a défendu à dix, ils ont mis tout le monde devant leur ligne et ils sont restés bien organisés. »

Sans oublier la traditionnelle crotte de nez envoyé à son homologue londonien qui a refusé de lui serré la main. « Treize matches (d'invincibilité), ça fait une éternité. C'est trop, a soufflé Mourinho qui s'incline donc devant Wenger au bout du quatorzième rendez-vous. Les joueurs d'Arsenal sont venus vers moi (pour lui serrer la main). Si d'autres ne le font pas, ce n'est pas un problème. »



ALGÉRIE - KOWEÏT

Les relations bilatérales «privilégiées» au centre d'un entretien entre Medelci et l'ambassadeur du Koweït à Alger

Les relations bilatérales «privilégiées» ont été au centre de l'audience accordée, lundi à Alger, par le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci à l'ambassadeur du Koweït à Alger, Saoud Fayçal El-Dewiche qui lui a rendu visite au terme de sa mission en Algérie.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales privilégiées et les perspectives de leur développement dans différents domaines, particulièrement entre le Conseil Constitutionnel algérien et la Cour constitutionnelle koweïtienne, a indiqué un communiqué du Conseil constitutionnel.

CRISE LIBYENNE

Bernardino Leon salue les efforts «constants» de l'Algérie en faveur d'une solution politique

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, a salué lundi les efforts «constants» de l'Algérie et son soutien à la médiation de l'ONU en vue de parvenir à une solution politique à la crise libyenne, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Dans une lettre adressée au ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et des Etats de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, M. Leon, se référant aux consultations qui se sont tenues récemment à Alger avec les représentants du Congrès national général libyen, «a remercié le gouvernement algérien pour les efforts constants qu'il ne cesse d'apporter pour soutenir la médiation de l'ONU en vue d'une solution politique en Libye visant la formation d'un gouvernement d'union nationale».

Le représentant onusien a aussi remercié l'Algérie pour «l'aide humanitaire qu'elle vient d'octroyer à nouveau à la municipalité de Ghat dans le sud-ouest de la Libye», précise le communiqué.

APS



Félicitations

Les familles Laouar et Chaïb ont l'immense joie d'annoncer l'obtention par leur fille KELTOUM de son BAC français branche Sciences, avec mention Bien. En cet heureux événement, sa famille lui souhaite d'autres succès dans son nouveau parcours, en cursus universitaire.

ALGÉRIE - ETATS UNIS

RAPPORT DU DÉPARTEMENT AMÉRICAIN SUR LA TRAITE DES PERSONNES:

Les observations erronées sur l'Algérie, un «non évènement»

La publication du rapport 2015 du département d'Etat américain sur la traite des personnes, rendu public le 27 juillet dernier, et qui comporte des observations erronées sur l'Algérie, est un «non évènement», a déclaré dimanche le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE).



En réponse à une question de l'APS au sujet du rapport 2015 du département d'Etat américain sur la traite des personnes, le porte-parole du MAE a déclaré que la publication de ce rapport est un «non évènement» et que «les allégations qui y sont énoncées de manière mécanique et répétitive, ignorent les valeurs du peuple algérien ainsi que les engagements assumés de bonne foi par toutes les autorités nationales compétentes». «En conséquence, il s'agit là d'un exercice rouquin qui ne saurait porter préjudice ni à l'image de l'Algérie sur la scène internationale, ni à la qualité du dialogue entre l'Algérie et les Etats-Unis», a-t-il souligné.

Le porte-parole a ajouté que les autorités algériennes «ont exprimé à la partie américaine leur position par les voix diplomatiques appropriées».

M. Lamamra reçoit la commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a reçu lundi à Alger la Commissaire aux Affaires politiques de l'Union africaine (UA), Aisha Abdullahi. Mme Abdullahi a indiqué à l'issue de cette audience avoir évoqué avec M. Lamamra les «questions politiques du conflit», saluant le rôle qu'apporte l'Algérie aux actions de l'UA. «Nous avons discuté de l'importance du continent et des principales étapes à venir sur le plan politique, notamment la question du Sahara occidental et les crises du Sud Soudan ainsi que le Burundi», a-t-elle souligné. Mme Abdullahi se trouve en Algérie dans le cadre de la première réunion des groupes de travail de l'Architecture africaine de la gouvernance sur «le Constitutionalisme et l'Etat de droit» et «les droits de l'Homme et la justice transitionnelle».

ALGÉRIE - CHINE - TURQUIE

M. Khebri évoque la coopération énergétique avec les ambassadeurs de Chine et de Turquie



Le ministre de l'Energie, Salah Khebri, a reçu individuellement, lundi à Alger, les ambassadeurs de la Chine et de la Turquie en Algérie, respectivement M. Yang Guangyu et M. Adnan Keçeci, avec lesquels il a évoqué la coopération énergétique avec chacun de ces deux pays, indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens entre M. Khebri et l'ambassadeur de la Chine ont porté sur l'état des relations bilatérales dans le domaine de l'énergie.

M. Guangyu a, ainsi, exprimé la disponibilité de son pays à renforcer cette coopération et à l'élargir à d'autres domaines tels que les énergies renouvelables.

Pour sa part, M. Khebri a souli-

gné l'importance de la coopération entre l'Algérie et la Chine, qualifiée de «stratégique», tout en encourageant les entreprises algériennes et chinoises à établir un partenariat mutuellement bénéfique.

Par ailleurs, lors de l'audience accordée par le ministre à l'ambas-

sadeur de Turquie, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.

M. Khebri a invité, à cette occasion, les entreprises turques à explorer les opportunités offertes par le secteur dans le domaine de l'amont et à participer activement dans le programme de développement des énergies renouvelables.

Les perspectives de la coopération entre les deux pays ont également été abordées en s'axant autour des domaines de la fabrication locale des équipements entrant dans l'industrie des énergies renouvelables et la réalisation d'infrastructures énergétiques.